

Tuning

Tuning
Educational
Structures
in Europe

**Guide de
formulation
des profils
de formation**

Dont les compétences
et les résultats
d'apprentissage
des programmes



Education and Culture DG

Life Long Learning

Guide de formulation des profils de formation

Dont les compétences et les résultats
d'apprentissage des programmes

Projet Compétences dans l'enseignement et reconnaissance
transfrontalière (CoRe)

Guide de formulation des profils de formation

Dont les compétences et les résultats
d'apprentissage des programmes

Jenneke Lokhoff et Bas Wegewijs (Nuffic)

Katja Durkin (NARIC britannique)

Robert Wagenaar, Julia González, Ann Katherine Isaacs,

Luigi F. Donà dalle Rose et Mary Gobbi (TUNING)

Rédacteurs

Bilbao, Groningen et La Haye, 2010

Projet Compétences dans l'enseignement et reconnaissance transfrontalière (CoRe)

Le projet Compétences dans l'enseignement et reconnaissance transfrontalière (CoRe) a été soutenu par la Commission européenne par le biais du Programme d'éducation et de formation tout au long de la vie (EFTLV) – Programme Erasmus – Projets multilatéraux de sa Direction Générale pour l'Éducation et la Culture.

Cette publication reflète exclusivement les opinions de ses auteurs et la Commission européenne ne peut être tenue pour responsable d'une quelconque utilisation pouvant être faite des informations qu'elle contient.

© Nuffic / TUNING Association

Les établissements d'enseignement supérieur sont libres de tester et d'utiliser le matériel contenu dans cette publication, à condition que la source en soit clairement indiquée.

Aucune partie de cette publication, y compris le stylisme de la couverture, ne peut être reproduite, stockée ou transmise, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, qu'il soit électronique, chimique, mécanique, optique, par enregistrement ou photocopie, sans l'autorisation préalable de l'éditeur.

Traduction française financée par l'Agence Europe-Education-Formation France dans le cadre de la convention européenne des Experts de Bologne.

© Publications de l'Université de Deusto
Apartado 1 - 48080 Bilbao
e-mail: publicaciones@deusto.es

ISBN: 978-84-9830-403-9

EQUIPE DU PROJET CoRe 2

Centres nationaux d'information sur la reconnaissance des diplômes (NARIC)

Fondation Archimède (NARIC estonien)

— Gunnar Vaht

Centre international d'études pédagogiques - CIEP (NARIC français)

— Claudia Gelleni

— Françoise Profit

Centrum pro studium vysokého školství - CSVS (NARIC tchèque)

— Stepánka Skuhrová

Organisation néerlandaise pour la coopération internationale dans l'enseignement supérieur – Nuffic (NARIC néerlandais)

— Lucie de Bruin

— Marianne Cox

— Susanne Feiertag

— Hendrik Jan Hobbes

— Jenneke Lokhoff

— Bas Wegewijs

NARIC du RU

— Cloud Bai-Yun

— Kate Bellamy

— Chris Lyons

— Katja Durkin

Nederlands Vlaamse Accreditatie Organisatie - NVAO (Organisation d'accréditation néerlandais-flamande)

— Axel Aerden

Convergence des structures éducatives dans le monde

Coordinateurs du processus Tuning :

- Robert Wagenaar (Université de Groningen) et Julia Gonzalez (Université de Deusto, Bilbao)

Coordinateurs Tuning par thème :

- Histoire : Ann Katherine Isaacs (Université de Pise)
- Sciences infirmières : Mary Gobbi (Université de Southampton)
- Physique : Luigi F. Donà dalle Rose (Université de Padoue)

Partenaires de test¹

- Université de Oulu, Finlande - Département d'Histoire - Seija Jalagin
- Université de Toulouse, France – Département d'Histoire - Jack Thomas
- Karadeniz Technical University, Turquie – Faculté des Arts et des Sciences -

Kenan Inan

- Université de Bucarest, Roumanie - Faculté de Physique – Laura Tugulea
- Radboud University Nijmegen, Pays-Bas - Faculté de Sciences -

Hay Geurts

- Imperial College London, Royaume-Uni - Département de Physique - Gareth Jones
- Ghent University Association, Belgique – Sciences infirmières - Frederik de Decker
- VIA University College, Danemark – Faculté des Sciences de la Santé - Birgitte Hindsgaul, Inger-Margrethe Jensen et Kirsten Mathiesen Bjerg

Coordination du projet CoRe 2

Jenneke Lokhoff — Nuffic
Bas Wegewijs — Nuffic
Katja Durkin — NARIC britannique

¹ Le domaine de l'Histoire remercie les collègues de CLIOHWORLD et CLIOHRES qui ont testé le premier projet de lignes directrices et ont formulé des profils de programmes universitaires relatifs aux universités de Potsdam, Galway, Vilnius, Malte, Chypre, Coimbra, Cluj-Napoca, Suceava, University of West England (Bristol) et l'Université régionale d'Etat de Moscou.

Table des matières

Avant-propos	11
Introduction	15
Chapitre 1 – Le profil de formation dans le contexte du processus de Bologne	19
Le paradigme de Bologne	19
Le profil de formation	20
Compétences et résultats d'apprentissage des programmes	21
Cadres de référence européen, national et par domaine	23
Conclusion	26
Chapitre 2 – Modèles et instructions pour le profil de formation	27
Le modèle	27
Comment utiliser le modèle	29
Chapitre 3 – Glossaire	51
Annexe 1 – Conception d'un programme d'étude	61
Annexe 2 – Liste des compétences génériques	67
Annexe 3 – Exemples profils de formation en Histoire, Sciences infirmières, Physique	69
Histoire	69
Sciences infirmières	81
Physique	91

Avant-propos

Le guide TUNING de *Formulation des profils de formation, dont les compétences et les résultats d'apprentissage des programmes* est le fruit de la coopération entre le réseau Tuning et les experts en matière de reconnaissance des diplômes de l'ENIC / NARIC (Réseau européen d'information sur l'enseignement supérieur dans la région Europe et centres nationaux d'information sur la reconnaissance académique des diplômes dans l'Union européenne) travaillant ensemble sur le projet Compétences dans l'enseignement et reconnaissance transfrontalière 2 – ou Projet CoRe 2.

Bien que le projet CoRe 2 ait été mené au cours des 2 dernières années, il a une histoire bien plus ancienne puisqu'il a des racines dans le projet *Convergence des structures éducatives en Europe*, lancé par un groupe d'institutions européennes d'enseignement supérieur (IES) en 2000. Le but du projet Tuning était de contribuer aux objectifs principaux du processus de Bologne par la transformation des diplômes traditionnels en diplôme de licence et de master et la reconstruction de la logique de leurs programmes pédagogiques sous-jacents. Tuning visait à mettre en oeuvre le processus de Bologne à l'échelle de l'université et se concentrait sur la transparence et le développement d'un langage commun dans la description des programmes de l'enseignement supérieur, ne serait-ce que pour améliorer leur comparabilité et pour favoriser leur reconnaissance internationale.

En raison de cet objectif, il n'est pas vraiment surprenant que les activités de Tuning aient été, dès le début, suivies de près par les réseaux européens de la Commission européenne et du Conseil de l'Europe / UNESCO, responsables de la reconnaissance des qualifications académiques et professionnelles, les NARIC/ ENIC. Vers le milieu de la décennie actuelle, Tuning travaillait sur un changement radical dans la description des programmes d'enseignement.

Les cursus menant à un diplôme de licence ou de master n'étaient plus décrits uniquement en fonction de leur contenu. A partir de là, ils devaient également être planifiés en fonction d'un profil de formation, contenant une description synthétique des compétences et des résultats d'apprentissage. L'architecture des programmes passerait d'une focalisation sur l'apport à une focalisation sur le résultat, de ce qui a été enseigné à un élève à ce que l'élève a appris et à ce qu'il est capable de faire.

Tuning a clairement indiqué dès le début qu'une approche aussi audacieuse ne pouvait réussir que si elle pouvait être appliquée dans la pratique et que les descriptions des qualifications mettant l'accent sur les acquis devraient se traduire par des procédures de reconnaissance améliorées et moins subjectives. Pour que cela soit possible, il incombait au monde de la reconnaissance d'indiquer à quoi devrait ressembler le diplôme.

Les ENIC / NARIC britanniques et néerlandais ont décidé de relever le défi et de constituer un partenariat pour étudier la question en association avec Tuning.

A l'origine, l'objectif du projet CoRe 1 était de déterminer si le profil de formation était un outil pouvant être utilisé dans la reconnaissance, en plus d'autres éléments justificatifs tels que les diplômes, les relevés de notes et les suppléments aux diplômes. Dans le cadre du premier projet, il est apparu clairement que l'information était en effet porteuse et pertinente pour les responsables des admissions et les évaluateurs de qualifications. Cependant, la manière dont les compétences et les résultats d'apprentissage ont été décrits par les universités étaient d'une telle diversité, allant de listes très courtes de déclarations générales à des descriptions longues et détaillées de plusieurs pages, qu'elles ne pouvaient pas être utilisées comme une source équilibrée et cohérente d'information par le groupe cible.

C'est pour cette raison qu'un second projet – CoRe 2 – a été lancé au début de l'année 2008 avec un objectif principal : fournir un guide avec des instructions sur la façon de décrire les compétences et les résultats d'apprentissage du profil de formation de manière cohérente, avec des exemples à titre d'illustration. En raison de la nature de ce projet, le groupe cible a été étendu aux établissements d'enseignement supérieur responsables de la rédaction des profils de diplômes et aux autres intervenants, tels que les organismes d'accréditation. Le présent Guide Tuning représente l'aboutissement de ce projet.

Je souhaite ici adresser quelques mots de remerciement à tous ceux qui ont contribué au projet CoRe 2 et sans lesquels ce projet n'aurait jamais pu réussir. Je suis reconnaissante à l'équipe du projet CoRe 2 pour son travail acharné qui a abouti à ce résultat final : les experts de Tuning, les experts en reconnaissance des diplômes des ENIC / NARIC néerlandais, britanniques, français, tchèques, et estoniens et l'expert de l'organisation d'accréditation néerlandais-flamande.

J'adresse également quelques mots d'appréciation aux partenaires de test officiels et non officiels pour leur précieuse contribution, et pour leur dévouement au projet CoRe 2 et à ses objectifs. Je souhaite remercier l'équipe de coordination du projet CoRe 2 pour sa gestion dévouée et efficace du projet. En outre, je suis reconnaissante aux éditeurs du guide et à toutes les personnes impliquées dans sa conception finale. Enfin, et c'est important, je remercie le Programme Erasmus d'éducation et de formation tout au long de la vie de la Commission européenne et tous les partenaires concernés, pour avoir reconnu l'importance de ce projet et pour avoir fourni le soutien financier nécessaire à son aboutissement.

J'espère que ce Guide, en tant qu'outil pratique pour la conception des profils de programmes universitaires et la formulation des compétences des programmes et des résultats d'apprentissage des programmes, répondra aux besoins des personnes impliquées dans la transformation du contenu pédagogique en résultats d'apprentissage. La transparence plus grande dans les résultats des programmes qui a ainsi été rendue possible facilitera certainement le processus de reconnaissance. Je pense qu'à ce titre, le guide contribuera à l'élimination des obstacles à la mobilité et à un accès sans entrave à la poursuite des études ou au marché du travail.

Lucie de Bruin

Directrice ENIC / NARIC néerlandais

Introduction

Le but de ce Guide TUNING est de proposer des directives claires pour la formulation de profils de formation. Ceci comprend la définition des compétences clés du programme et la rédaction des bons résultats d'apprentissage pour les programmes universitaires.

Le Guide est un outil innovant pour aider à la mise en œuvre du processus de Bologne et du processus TUNING au niveau des programmes des diplômes de l'enseignement supérieur. Il est destiné à tous ceux qui sont impliqués dans la conception et la prestation des programmes d'études. Il comprend un Modèle pour la préparation d'un profil de formation.

Le profil de formation est un document très bref, d'environ deux pages, conçu pour transmettre les informations essentielles sur un programme spécifique d'études.

Il situe le programme sur la carte universitaire des disciplines ou des études thématiques.

Le profil précise le domaine ou les domaines étudiés, identifie le niveau (premier, second ou troisième cycle) et indique les caractéristiques particulières qui le distinguent d'autres programmes similaires. Le profil de formation décrit, en termes de compétences et de résultats d'apprentissage, ce que les diplômés sauront, comprendront et seront capables de faire au moment où ils auront achevé avec succès le programme. Le profil énonce ce qu'on peut attendre des diplômés en termes de types de tâches qu'ils sont en mesure d'entreprendre, de leur niveau d'expertise et des responsabilités qu'ils peuvent assumer.

La formulation d'un bon profil de formation demande un travail de collaboration et sa bonne réalisation apportera une valeur ajoutée en termes d'amélioration de la prise de conscience de la nature précise du diplôme et permettra ainsi une meilleure coordination du programme du diplôme proprement dit.

Le profil de formation peut être un document indépendant, comme par exemple un outil d'information dans le catalogue des formations et des diplômes d'un établissement d'enseignement supérieur. Il peut également être utilisé dans le cadre du supplément au diplôme. Lorsqu'il est inclus dans le supplément au diplôme, – dans le point 4.2 – le profil de formation représente un élément important en faveur de la reconnais-

sance. Il accroît l'utilité du supplément au diplôme, car il apporte au lecteur une meilleure compréhension du programme réel de la formation que le diplômé a suivie et parce qu'il facilite de ce fait l'accès à un emploi approprié ou à la poursuite des études.

Qui peut utiliser le profil de formation ?

Bien que ce Guide s'adresse au personnel des établissements d'enseignement supérieur dont le but est de réaliser un profil de formation pour un programme particulier, le profil de formation proprement dit peut être utile à un public plus large.

Le profil de formation peut être utilisé par les autorités compétentes en matière de reconnaissance (telles que les responsables des admissions) pour évaluer la qualification car il fournit de précieuses informations complémentaires au relevé de notes et au supplément au diplôme.

Pour les étudiants, le profil de formation peut être utilisé comme un outil d'orientation pour le choix de leurs études et pour les guider dans l'acquisition de compétences.

Les employeurs bénéficieront également du supplément d'information que le profil de formation apporte au sujet du programme que le diplômé a suivi et des compétences et résultats d'apprentissage que le diplômé a acquis. De plus, les informations fournies par le profil de formation au sujet d'un programme peuvent également être utiles aux institutions qui recherchent la collaboration avec d'autres établissements.

Le profil de formation, et en particulier la section F (résultats d'apprentissage), peut également être utile aux fins de l'obtention d'une accréditation pour le programme, puisque les procédures d'accréditation en Europe sont de plus en plus axées sur les résultats d'apprentissage au niveau du programme.

Structure du Guide

Le Chapitre 1 décrit le contexte dans lequel il est devenu nécessaire et utile d'énoncer des programmes de formation correspondant à un format convenu. Il fait brièvement référence au processus de Bologne et au processus TUNING et les relie aux changements en cours dans l'espace européen de l'enseignement supérieur (EEES). Il traite de la pertinence de ces processus pour les universitaires, les étudiants, les organismes et agences d'accréditation, les organismes de reconnaissance et les employeurs. En outre, il expli-

que comment le fait de décrire les programmes de formation en termes de profils de formation contribue à la réalisation d'une approche centrée sur l'étudiant et reposant sur les résultats, de l'enseignement supérieur.

Le Chapitre 2 contient un Modèle permettant l'élaboration d'un profil de formation (2.1) et fournit des directives sur la façon de le remplir (2.2). Il offre également des informations détaillées sur la façon de formuler les compétences du programme d'enseignement et les résultats d'apprentissage. Le modèle apporte un format standard pour le Profil. Ce format a été conçu par des experts internationaux et testé par un groupe d'universités, des experts universitaires et des organismes de reconnaissance. Le modèle est destiné avant tout à aider à la description des programmes de formation existants. Cependant, il sera utile également aux personnes souhaitant concevoir de nouveaux programmes. Les lignes directrices à cet effet se trouvent dans l'Annexe 1.

Le Chapitre 3 contient un glossaire de termes. Bon nombre des principaux termes utilisés dans ce Guide ont un sens très différent en fonction des pays et des contextes pédagogiques et disciplinaires. C'est la raison pour laquelle il s'est avéré nécessaire de décider quel sens doit avoir chacun de ces termes pour les besoins de cette publication. Il a souvent été nécessaire de choisir un seul sens parmi plusieurs sens d'usage courant, même dans les milieux anglophones.

Les termes clés sont généralement définis la première fois qu'ils apparaissent dans le texte de ce Guide. Toutefois, dans tous les cas, l'utilisation du Glossaire est recommandée, afin de préciser exactement quel est le sens prévu dans cette publication, afin d'assurer la comparabilité réciproque et la transparence des profils de formation produits.

Ces trois chapitres sont complétés par trois annexes. Comme indiqué ci-dessus, l'Annexe 1 apporte des informations sur la façon d'utiliser le Profil pour la conception de nouveaux programmes de formation. L'Annexe 2 donne une liste mise à jour des compétences génériques telles qu'elles sont développées dans le processus Tuning. L'Annexe 3 comprend 9 exemples de Profils de formation. Les profils sont fictifs mais sont basés sur des exemples concrets fournis par les partenaires de test. Ils comprennent des profils pour chacun des trois cycles séquentiels de l'enseignement supérieur (licence, master, doctorat) pour les trois domaines suivants : Histoire, Physique et Soins infirmiers. Ces domaines ont été choisis pour fournir des matériaux de référence variés pour les personnes souhaitant formuler des profils de formation dans ces domaines comme dans d'autres domaines, dans la mesure où ils illustrent les sciences humaines et naturelles et les professions réglementées.

Les projets CoRe

Ce guide a été produit dans le cadre du Projet Compétences dans l'enseignement et reconnaissance transfrontalière 2 (CoRe 2), soutenu financièrement par le Programme d'éducation et de formation tout au long de la vie de la Commission européenne. Le guide a été développé par phases successives par une équipe d'experts Tuning et de représentants des réseaux ENIC - NARIC, en collaboration avec l'organisation d'accréditation néerlandais-flamande (NVAO) et un groupe test d'universités.

L'objectif du projet était de développer :

1. un modèle pour le profil de formation et des instructions sur la façon de le réaliser,
2. des consignes sur la façon de décrire les résultats d'apprentissage, et
3. un Glossaire de termes permettant d'assurer la cohérence dans le vocabulaire utilisé.

Ces objectifs font suite aux résultats du projet ayant précédé celui-ci, le projet CoRe 1. Dans le projet CoRe 1, des ensembles de compétences et de résultats d'apprentissage – produits par un certain nombre d'universités sélectionnées – ont été analysés. Il a été établi qu'un grand nombre de ces déclarations ne satisfaisait pas aux exigences minimales de clarté et de transparence, tant en raison de la façon dont elles étaient formulées que de leur présentation. Leur utilité dans le processus de reconnaissance était donc limitée. Il a été conclu qu'il y avait un besoin urgent d'aide à la préparation de profils de formation ainsi qu'à la description de compétences des programmes et à la formulation des résultats d'apprentissage des programmes. CoRe 2, la seconde phase du projet, a relevé ce défi et préparé le présent Guide.

Ce Guide est le résultat du travail et des tests réalisés par un groupe représentatif d'organismes de reconnaissance, d'établissements d'enseignement supérieur et d'experts de l'enseignement supérieur. Il est présenté avec l'espoir qu'il sera utile dans nos efforts communs pour favoriser l'innovation positive et améliorer la transparence dans l'enseignement supérieur, aussi bien en Europe que dans le monde.

Plus d'informations sur le projet sont disponibles sur le site Internet des projets CoRe:

www.core-project.eu.

Chapitre 1

Le profil de formation dans le contexte du processus de Bologne

Le paradigme de Bologne

Les 47 pays qui ont signé la Déclaration de Bologne ont convenu d'appliquer des programmes d'enseignement supérieur centrés sur les étudiants et basés sur les résultats et la transparence dans les trois cycles séquentiels : la licence, la master et le doctorat. Un certain nombre d'outils ont été développés afin de faciliter ce processus.

Les programmes centrés sur l'élève nécessitent un changement de paradigme et par conséquent un changement dans la mentalité du personnel enseignant responsable de la conception et de la prestation des programmes d'études. Nous entendons par là que les programmes d'études devraient être organisés en vue de leurs résultats souhaités. A l'heure actuelle, dans la pratique, un grand nombre de programmes d'études sont conçus sur la base de la tradition et des ressources déjà disponibles. De tels programmes peuvent être considérés comme « reposant sur les intrants » mais « centrés sur les enseignants ». Dans de tels programmes, l'accent est encore mis sur les intérêts individuels du personnel enseignant universitaire ou sur l'organisation existante des études. Le changement en faveur de programmes centrés sur les élèves s'inscrit dans un processus mondial d'innovation éducative pour faire en sorte que les programmes d'études et les « qualifications » (récompense académique ou certification donnée à l'achèvement d'un programme) « entrent dans le cadre des objectifs » et soient « adaptés aux objectifs ». Cela signifie non seulement que les résultats du processus d'apprentissage doivent correspondre aux objectifs du programme mais également que ces résultats doivent répondre aux besoins et aux attentes des étudiants et de la société, assurant l'emploi, le développement personnel et la citoyenneté.

Les programmes d'études centrés sur l'élève doivent être conçus de telle manière que les apprenants développent la combinaison particulière de compétences considérée comme utile et nécessaire dans le domaine universitaire, professionnel et / ou pratique. Les résultats vérifiables sont décrits en utilisant des résultats d'apprentissage et des crédits. Les résultats d'apprentissage indiquent l'étendue et le niveau ou la norme de com-

pétence, y compris les connaissances, que l'étudiant va développer. Le nombre précis de crédits attribués à chacune des unités d'apprentissage ou aux programmes entiers reflète la quantité de temps dont un apprenant a généralement besoin pour atteindre les résultats d'apprentissage. L'acquisition réussie de ces résultats d'apprentissage est vérifiée à la fin de l'unité d'apprentissage et / ou du programme de formation.

Le profil de formation

Dans un contexte centré sur l'élève, il est très important que le processus d'apprentissage soit transparent. Les élèves doivent savoir clairement à l'avance ce que chaque programme d'études implique et quels résultats ils peuvent en attendre. Les diplômés doivent être en mesure de montrer aux autres quelles sont les compétences qu'ils ont acquises au cours de cet apprentissage.

Le profil de formation fournit une manière succincte et ciblée d'exprimer et de communiquer les résultats les plus importants d'un programme d'enseignement supérieur, et apporte donc, s'il est réalisé en suivant les indications données dans ce guide, un outil essentiel à la communication, à la transparence et à la reconnaissance.

Le profil de formation nous permet d'aller au-delà de la simple affirmation que la personne diplômée a obtenu un diplôme dans une matière donnée. En effet, chaque programme d'études a sa propre identité, basée sur les points de référence largement utilisés dans un ou plusieurs domaines, mais également sur des éléments spécifiques développés par l'établissement d'enseignement supérieur qui le propose. Ces éléments spécifiques peuvent être déterminés, par exemple, par la mission de l'institution et les points forts particuliers ou l'orientation de la faculté, de l'école ou du département, et souvent par les contraintes et les opportunités découlant du système éducatif national ou de l'économie locale ou régionale.

Le profil de formation est établi par un groupe de personnes informées, comprenant des membres du personnel enseignant, des administrateurs et des représentants des étudiants dans les domaines concernés par le programme décrit. Le profil de formation doit être d'une grande concision et il doit être très clair, ce qui signifie que chaque mot compte et doit être soigneusement pesé. Le profil de formation est composé de sept entrées comprenant une entrée générale et les sous entrées suivantes :

- Objectif
- Caractéristiques
- Employabilité & poursuite des études
- Style d'éducation
- Compétences du programme
- Liste des résultats d'apprentissage du programme

Compétences et résultats d'apprentissage des programmes

L'entrée apportant la contribution la plus importante à la transparence d'un programme dans le profil de formation est la définition minutieuse et précise des compétences du programme et des résultats d'apprentissage du programme, qui sont brièvement décrits ci-dessous et discutés de façon plus détaillée dans les sections E et F du chapitre suivant.

Dans ce Guide, une distinction est faite entre les compétences et les acquis :

Une **compétence** — dans le sens où nous utilisons ce terme — est une qualité, une capacité, une faculté ou une aptitude qui est développée par l'étudiant et qui lui appartient.

Un **résultat d'apprentissage** est un résultat mesurable d'une expérience d'apprentissage qui nous permet de déterminer dans quelle mesure / à quel niveau / standard une compétence a été formée ou améliorée. Les résultats d'apprentissage ne sont pas des propriétés uniques à chaque étudiant mais des indications qui permettent aux établissements d'enseignement supérieur de mesurer si les étudiants ont développé leurs compétences jusqu'au niveau requis.

Compétences des programmes

Chaque profil est basé sur un ensemble de compétences clés devant être développées par l'apprenant dans le cadre du programme d'études. Pour les besoins du présent guide, la définition de « compétences » comprend tout l'éventail des aptitudes et des capacités, depuis celles purement théoriques / méthodologiques jusqu'aux connaissances et aux aptitudes professionnelles. Ceci se reflète dans la définition suivante, qui a été développée dans le cadre du processus Tuning :

Les compétences représentant une combinaison dynamique de facultés cognitives et métacognitives, une démonstration de connaissance et de compréhension, des aptitudes interpersonnelles, intellectuelles et pratiques, et des valeurs éthiques. Favoriser ces éléments est l'objectif de tous les programmes éducatifs. Les compétences sont développées dans toutes les unités de formation et évaluées à différentes étapes d'un programme. Certaines compétences sont liées à un certain domaine (spécifiques à un domaine d'études donné), tandis que d'autres sont génériques (communes à tous les programmes d'études). Il arrive normalement que le développement des compétences se déroule de manière intégrée et cyclique tout au long du programme.

La combinaison exacte des compétences sera différente en fonction des programmes d'études, même au sein du même domaine universitaire ou professionnel. Les compétences clés du programme, qui devront être incluses dans le profil de formation, devront être les compétences les plus importantes acquises par le diplômé dans le cadre de ce programme spécifique. Il faut s'attendre à ce que la plupart des compétences des programmes soient similaires ou comparables entre, par exemple, deux programmes du premier cycle dans le même domaine d'étude mais dans des établissements d'enseignement supérieur différents. Cependant, il peut aussi y avoir des différences dues au fait que chaque institution fait ses propres choix en fonction de sa mission et des moyens disponibles.

Résultats d'apprentissage des programmes

Le but des résultats d'apprentissage est de décrire avec exactitude les acquis vérifiables de l'apprentissage d'un étudiant à un moment donné, par exemple à la fin d'un cursus de formation, d'un module d'étude ou d'une période d'apprentissage en milieu de travail.

Les résultats d'apprentissage décrivent ce qu'un apprenant est supposé savoir, comprendre et être capable de démontrer après avoir achevé avec succès un Programme d'éducation et de formation. Ce sont des énoncés de signes concrets et vérifiables qui attestent ou certifient comment les compétences prévues, y compris les niveaux requis de connaissance, sont développées ou acquises.

L'énonciation des résultats d'apprentissage peut être formulée pour décrire tout type d'apprentissage susceptible d'être validé, qu'il soit réalisé dans un cadre formel, non formel ou informel. Cependant, dans ces

lignes directrices, nous mettons l'accent sur les compétences clés et les résultats d'apprentissage des programmes d'études formalisés. Une caractéristique essentielle du profil de formation est qu'il donne la liste des résultats d'apprentissage du programme. Il s'agit de l'énonciation de ce que le diplômé du Programme sait, comprend et est capable de faire de façon démontrable, lorsqu'il ou elle a achevé avec succès le programme d'études.

Ils doivent être formulés de manière cohérente par rapport aux descriptions des résultats d'apprentissage des divers modules ou unités de formation proposés dans le programme d'études.

Le développement des compétences clés est le principal objectif d'un programme. Ces compétences sont appelées Compétences du programme (CP) parce qu'elles sont les pierres angulaires d'un programme. Leur acquisition est vérifiée en se référant aux Résultats d'apprentissage du programme (RAP). Pour plus d'informations sur les CP et le RAP, se référer aux Sections E et F de ce Guide.

Cadres de référence européen, national et par domaine

Les programmes d'études ne sont pas conçus et exécutés dans le vide. SI, par le passé, ils étaient conçus en faisant référence aux traditions disciplinaires et institutionnelles, aujourd'hui, ils sont explicitement et implicitement créés et gérés en référence aux cadres généraux de qualification des niveaux d'apprentissage et des qualifications. Afin de concevoir un nouveau programme d'études ou de situer un programme existant dans un contexte compréhensible pour les autres, il faut se référer à des descripteurs généraux, à des cadres nationaux de qualifications et aux points de référence TUNING par matière.

Descripteurs et cadres de qualifications

Du point de vue européen, une étape importante dans la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur a été le développement d'un ensemble convenu de descripteurs généraux pour préciser les éléments essentiels de tout programme d'études menant à l'achèvement d'un cycle de Bologne. On les connaît sous le nom de Descripteurs de Dublin (www.jointquality.org) et ils sont basés sur les dimensions interconnectées suivantes :

- Acquisition de connaissances et de compréhension
- Application des connaissances et de la compréhension
- Faire des jugements et des choix éclairés
- Communication des connaissances et de la compréhension
- Renforcement des capacités pour continuer à apprendre

Les descripteurs de Dublin forment la colonne vertébrale du cadre des certifications pour l'Espace européen de l'enseignement supérieur (CC pour l'EEES).

En plus du cadre des certifications pour l'Espace européen de l'enseignement supérieur (CC-EEES), l'Union européenne a établi un cadre européen de certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (CEC- EFTLV) qui comprend huit niveaux, couvrant les acquis d'apprentissage à tous les niveaux d'enseignement. En ce qui concerne l'enseignement supérieur, les 4 niveaux supérieurs (c'est à dire les niveaux 5, 6, 7 et 8) dans ce cadre sont compatibles avec les trois cycles, plus le cycle court, compris dans le cadre des certifications pour l'EEES. Par conséquent, leurs descripteurs correspondent à deux prévus dans les Descripteurs de Dublin, bien qu'ils soient exprimés dans un langage légèrement différent (voir par exemple : ec.europa.eu/education/pub/pdf/general/EQF/leaflet_en.pdf)

Dans chaque domaine, discipline ou secteur professionnel, les descripteurs de Dublin du CEC pour l'EEES et / ou les descripteurs des CEC pour l'EFTLV peuvent être appliqués et adaptés en fonction de la manière spécifique dont l'apprentissage est acquis dans ce secteur. Par conséquent, les descripteurs de Dublin / descripteurs CEC constituent des points de référence généraux à l'échelle européenne, dans lesquels n'importe quel programme d'études donné peut être situé.

Cadres nationaux de certification

Ces dernières années, le développement de cadres nationaux de certification a connu un élan considérable². Pour établir un tel cadre de référence, chaque pays établit son propre cadre de qualifications en fonction de ses propres structures et traditions éducatives. Cependant,

² CEDEFOP, *Le développement des qualifications nationales en Europe*. Luxembourg, août 2010.

dans le cadre du processus de Bologne ou à cause des réglementations sur les CEC pour l'EFTLV, chaque pays déclare formellement la manière dont ses propres cadres de qualifications sont liés avec les deux cadres « européens » de qualifications ou servent de jonction entre eux. Ceci permet aux étudiants, aux employeurs et aux agences d'accréditation de « comparer et contraster » les résultats académiques des étudiants et de les classer (c'est-à-dire de les positionner) en fonction d'autres cadres nationaux et européens.¹

Points de référence TUNING par domaine

Les cadres de certification décrits ci-dessus sont des points de références généraux qui apportent un outil important pour la définition des Résultats d'apprentissage des programmes.

Tout aussi importants sont les points de référence internationaux qui ont été développés par rapport au domaine d'étude. Ces points de référence comprennent les conclusions et les recommandations d'un certain nombre de projets et de réseaux européens et internationaux, et, en particulier, les points de référence spécifiques par domaine d'étude développés à l'échelle internationale par le projet TUNING pour la convergence des structures éducatives en Europe.

Dans ce projet, qui est désormais devenu un « processus » en soi puisqu'il a été étendu à un grand nombre de domaines d'études et qu'il est en cours ou prévu dans de nombreux pays et sur tous les continents, plusieurs centaines d'universitaires et plusieurs milliers de partenaires de test ont collaboré au développement de lignes directrices et de points de référence par domaine d'études, en se basant sur les compétences alignées avec les descripteurs de Dublin. Ceux-ci ont été diffusés largement, afin de servir comme un outil pratique pour la conception et la prestation des programmes dans n'importe quel pays.

TUNING publie un nombre croissant de brochures spécifiques par thème, contenant ces lignes directrices et ces points de référence. Chacune d'entre elles offre un cadre conceptuel, qui, pour un domaine d'études donné, décrit aussi bien les compétences devant être acquises que les résultats d'apprentissage attendus / souhaités, et les détaille également en tant que descripteurs du premier, du second et du troisième cycle. Les brochures sont disponibles à l'adresse suivante : <http://tuning.unideusto.org/tuningeu/>

Conclusion

Etant donné que les systèmes éducatifs deviennent de plus en plus orientés en fonction d'une approche centrée sur l'élève et basée sur les acquis, un outil sensible mais clair et succinct est nécessaire à des fins de transparence et de reconnaissance.

Le Modèle de profil de formation et les lignes directrices le concernant évoqués dans le chapitre suivant constituent un tel outil. Le fait de connaître et de garder à l'esprit ces points de référence internationaux et ces indicateurs de niveau apporte des informations et de l'inspiration pour la formulation du profil de formation et apporte aux étudiants et aux employeurs un outil qu'ils peuvent comprendre.

Chapitre 2

Modèle et instructions pour le profil de formation

Ce chapitre commence avec le modèle de profil de formation (2.1) et continue avec des instructions sur la façon de l'utiliser (2.2). Des exemples sont donnés dans l'Annexe 3.

Le modèle

Le Modèle se compose d'un champ titre et de six sections (A à F), et comprend des instructions succinctes permettant de le remplir.

PROFIL DE FORMATION DE Veuillez indiquer (en gras) :	
Le nom complet de la qualification tel qu'il est donné dans la langue d'origine . Si ce n'est pas l'anglais, veuillez fournir une traduction anglaise officielle telle qu'elle est indiquée dans le supplément au diplôme en <i>italique</i> .	
Veuillez donner le nom officiel du programme proposé par l'institution , dans la langue d'origine. Veuillez donner également une traduction officielle en anglais (<i>s'il y a lieu</i>) en <i>italique</i> .	
TYPE DE DIPLOME & DURÉE	Veuillez indiquer le type de diplôme , c'est-à-dire est-ce que le diplôme est le résultat d'un programme proposé par un établissement unique ou est-ce que le diplôme est le résultat d'un programme commun (diplôme conjoint ou double / diplôme multiple). Veuillez indiquer entre parenthèses la durée du programme du diplôme en et / ou – s'il y a lieu – en crédits nationaux / institutionnels et / ou en années d'études.
INSTITUTION (S)	Veuillez donner le nom officiel de l'institution / des institutions diplômante(s) , et le pays où elle est / elles sont basée (s) (Si le nom n'est pas en alphabet latin, veuillez fournir une translittération ou une transcription. Veuillez en outre fournir également une traduction officielle en anglais (s'il y a lieu) en <i>italique</i>).
ORGANISME (S) D'ACCREDITATION	Veuillez identifier l'organisme / les organismes d'accréditation proposant l'accréditation du programme de formation ou de l'institution diplômante, et le pays dans lequel opère l'organisme d'accréditation .

PÉRIODE DE RÉFÉRENCE	Veillez indiquer l'année / les années pour laquelle / lesquelles le curriculum est validé / approuvé .
CYCLE / NIVEAU	Veillez indiquer le cycle / niveau de la qualification par rapport au cadre des certifications nationales (s'il y a lieu), les CEC - EFTLV et les CEC- EEES.

A		But
	Veillez donner (en 2 phrases) un énoncé général du programme de formation, en fournissant un bref résumé – une présentation synthétisée – du but général du programme .	

B		Caractéristiques
1	DISCIPLINE (S) / DOMAINE (S) D'ÉTUDE	Veillez indiquer la / les principale (s) discipline (s) / matière (s) du programme d'études. Si le programme est multi ou interdisciplinaire, veuillez indiquer la proportion relative des principaux composants, s'il y a lieu (par exemple : politique, droit et économie (60:20:20)).
2	CARACTÈRE GÉNÉRAL OU SPÉCIALISÉ	Veillez indiquer le caractère général et / ou spécialisé du programme de formation .
3	ORIENTATION	Veillez résumer l' orientation du programme de formation . <i>Par exemple, si le diplôme est principalement de la recherche, s'il a une base pratique, professionnelle, appliquée, liée à l'emploi désigné, etc.</i>
4	CARACTÉRISTIQUES DISTINCTIVES	Veillez indiquer toutes les caractéristiques supplémentaires qui distinguent ce programme de formation d'autres programmes de formation similaires. <i>Par exemple : si le programme comprend une composante internationale obligatoire, un stage en entreprise, un environnement spécifique, ou si l'enseignement se fait dans une seconde langue.</i>

C		Employabilité et Poursuite des études
1	EMPLOYABILITY	Veillez résumer (en 3 lignes au maximum) les principales opportunités d'emploi découlant de la réussite du programme. <i>Indiquez si le diplôme confère à son titulaire un titre réglementé ou protégé au niveau national et dans l'affirmative, donnez davantage d'informations sur le titre et les droits correspondants. Veuillez indiquer si le titre est protégé par la loi.</i>
2	FURTHER STUDIES	Veillez indiquer (en 3 lignes au maximum) les opportunités d'accès à des études supérieures , aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des domaines d'études principaux et spécifiques identifiés ci-dessus (B.1.).

D		Style d'éducation
1	APPROCHES DE L'APPRENTISSAGE ET DE L'ENSEIGNEMENT	Veillez indiquer (en 3 lignes au maximum) les principales stratégies et méthodes d'apprentissage et d'enseignement.
2	MÉTHODES D'ÉVALUATION	Veillez indiquer (en 3 lignes au maximum) les principales stratégies et méthodes d'évaluation.

E		Compétences du Programme
		Veillez donner ci-dessous la liste des compétences clés génériques et spécifiques jusqu'à un total de 15 (voir pages 28 et 29 pour plus de détails). Dans le cas des professions réglementées, veuillez vous reporter aux pages 28 et 29.
1	GÉNÉRIQUES	Veillez donner ici la liste des compétences génériques du programme.
2	SPÉCIFIQUES AU DOMAINE D'ÉTUDE	Veillez donner ici la liste des compétences spécifiques au domaine d'étude du programme.

F		Liste complète des résultats d'apprentissage du programme
		Veillez donner ici la liste des résultats d'apprentissage du programme, jusqu'à un total de 15 à 20. Pour plus de détails, veuillez vous reporter aux pages 43 à 49

Comment utiliser le Modèle

Cette section fournit des consignes spécifiques permettant de remplir le profil de formation. Certains exemples des bonnes pratiques en la matière ont été fournis pour vous aider. Veuillez consulter le glossaire des termes (Chapitre 3) pour la terminologie spécifique. Pour réaliser le profil de formation de votre programme, vous pouvez télécharger une version électronique du modèle sur le site Internet CoRe :

www.core-project.eu.

Veillez noter que le profil de formation doit :

- pouvoir être lu en cinq minutes,
- ne pas dépasser deux pages,
- donner une impression cohérente du diplôme spécifique et
- être succinct et précis, mais fournir des informations détaillées et des références si nécessaire.

Champ de titre du profil de formation

Le champ titre contient des informations de base à propos du diplôme.

PROFIL DE FORMATION DE
Veuillez indiquer (en gras) :

Le **nom complet de la qualification tel qu'il est donné dans la langue d'origine**.
Si ce n'est pas l'anglais, veuillez fournir une traduction anglaise officielle telle qu'elle est indiquée dans le supplément au diplôme en *italique*.

Veuillez donner le **nom officiel du programme proposé par l'institution**, dans la langue d'origine.
Veuillez donner également une traduction officielle en anglais (*s'il y a lieu*) en *italique*.

TYPE DE DIPLOME & DURÉE	Veuillez indiquer le type de diplôme , c'est-à-dire est-ce que le diplôme est le résultat d'un programme proposé par un établissement unique ou est-ce que le diplôme est le résultat d'un programme commun (diplôme conjoint ou double / diplôme multiple). Veuillez indiquer entre parenthèses la durée du programme du diplôme en et / ou – s'il y a lieu – en crédits nationaux / institutionnels et / ou en années d'études.
INSTITUTION (S)	Veuillez donner le nom officiel de l'institution / des institutions diplômante (s) , et le pays où elle est / elles sont basée (s) (Si le nom n'est pas en alphabet latin, veuillez fournir une translittération ou une transcription. Veuillez en outre fournir également une traduction officielle en anglais (s'il y a lieu) en <i>italique</i>).
ORGANISME (S) D'ACCREDITATION	Veuillez identifier l'organisme / les organismes d'accréditation proposant l'accréditation du programme de formation ou de l'institution diplômante, et le pays dans lequel opère l'organisme d'accréditation .
PÉRIODE DE RÉFÉRENCE	Veuillez indiquer l'année / les années pour laquelle / lesquelles le curriculum est validé / approuvé .
CYCLE / NIVEAU	Veuillez indiquer le cycle / niveau de la qualification par rapport au cadre des certifications nationales (<i>s'il y a lieu</i>), les CEC - EFTLV et les CEC- EEES.

Nom complet de la qualification dans la langue d'origine

Veuillez donner le nom complet de la qualification dans sa langue d'origine comme indiqué / imprimé sur la qualification d'origine, en tenant compte des indications suivantes :

- indiquer le nom complet de la qualification (c'est-à-dire pas d'acronymes),

- inclure une traduction en anglais lorsque le nom original du programme n'est pas en anglais. S'il existe une traduction anglaise officielle, veuillez utiliser la traduction officielle et
- s'assurer que le nom indiqué pour la qualification est le même que celui utilisé sur le certificat de qualification, le supplément au diplôme, et par tout organisme national reconnu responsable de l'accréditation ou de la reconnaissance des qualifications nationales.

Nom officiel du programme

Veuillez indiquer le nom officiel du programme proposé par l'institution dans la langue d'origine, en tenant compte des points suivants :

- utiliser le nom complet du programme (c'est-à-dire pas d'acronymes),
- inclure une traduction en anglais lorsque le nom d'origine du programme n'est pas en anglais. S'il existe une traduction anglaise officielle, veuillez utiliser la traduction officielle,
- s'assurer que le nom indiqué pour le programme est le même que celui utilisé sur les certificats de qualification, le supplément au diplôme, et par tout organisme national reconnu responsable de l'accréditation ou de la reconnaissance des qualifications nationales.

Type de diplôme et durée

Cette section donne au lecteur des informations permettant de savoir si le diplôme est le résultat d'un programme « unique » proposé par une seule institution ou si le diplôme est le résultat d'un programme commun (proposé par plus d'un établissement et résultant d'un diplôme conjoint ou d'un diplôme double). En outre, cette section indique la durée du programme de formation.

La durée est exprimée en crédits ECTS et / ou, s'il y a lieu, en crédits nationaux / institutionnels et / ou en années d'instruction. Un grand nombre de programmes de doctorat sont – par exemple – encore exprimés en termes d'années d'études.

Institution (s)

Le **nom officiel de l'institution / des institutions diplômante (s)** informe le lecteur sur la ou les institution (s) qui a / ont décerné le diplôme.

Dans le cas de programmes d'études communs, toutes les institutions impliquées dans le programme devront être indiquées (s'il y en a plus

de 10, veuillez faire référence au site Internet du programme). Dans ce genre de cas, veuillez donner le nom officiel des institutions et le pays dans lequel ces institutions opèrent, et indiquer également quelle est l'institution assurant la coordination.

Organisme (s) d'accréditation

Cette section donne au lecteur des informations concernant l'assurance de qualité du programme de formation ou de l'institution décernant le diplôme.

Période de référence

Puisque les programmes, et leurs objectifs, résultats d'apprentissage, compétences, et cætera, peuvent changer avec le temps, il est précieux pour le lecteur d'être informé sur les années pendant lesquelles le programme a été proposé.

Les dates de référence peuvent être, par exemple :

- année (s) de l'accréditation si l'accréditation a été donnée au niveau du programme, et / ou
- validation institutionnelle du programme.

Cycle / Niveau

Pour fournir au lecteur des informations sur le cycle / niveau de la qualification, cette section donne :

- le niveau de la qualification comme indiqué dans le cadre national des certifications (s'il y a lieu) – par exemple : « Niveau 6 (Irlande) - Niveau Licence » lorsqu'un cadre formalisé des certifications existe.
- une référence au cadre européen (s'il y a lieu). Dans ce cas, le niveau et le cadre de référence évoqués devraient être indiqués (par exemple CEC pour le Programme d'éducation et de formation tout au long de la vie ou CEC pour l'Espace européen de l'enseignement supérieur).

Section A – But

La Section A donne un bref énoncé des objectifs du programme.

A	But
	Veuillez donner (en 2 phrases) un énoncé général du programme de formation, en donnant un bref résumé – une présentation synthétisée – but général du programme.

« But » fait référence aux objectifs du programme. Le but peut comprendre le développement personnel des étudiants et leur valeur pour la société, au sens large.

Section B – Caractéristiques

La Section B donne plus de détails sur l’objectif spécifique, les caractéristiques et l’orientation du programme.

B	Caractéristiques	
1	DISCIPLINE (S) / DOMAINE (S) D'ÉTUDE	<p>Veillez indiquer la / les principale (s) discipline (s) / matière (s) du programme d'études.</p> <p>Si le programme est multi ou interdisciplinaire, veuillez indiquer la proportion relative des principaux composants, s'il y a lieu (par exemple : politique, droit et économie (60:20:20)).</p>
2	CARACTÈRE GÉNÉRAL OU SPÉCIALISÉ	<p>Veillez indiquer le caractère général et / ou spécialisé du programme de formation.</p>
3	ORIENTATION	<p>Veillez résumer l'orientation du programme de formation. <i>Par exemple, si le diplôme est principalement de la recherche, s'il a une base pratique, professionnelle, appliquée, liée à l'emploi désigné, etc.</i></p>
4	CARACTÉRISTIQUES DISTINCTIVES	<p>Veillez indiquer toutes les caractéristiques supplémentaires qui distinguent ce programme de formation d'autres programmes de formation similaires.</p> <p><i>Par exemple : si le programme comprend une composante internationale obligatoire, un stage en entreprise, un environnement spécifique, ou si l'enseignement se fait dans une seconde langue.</i></p>

B1. Discipline (s) / Domaine (s) d'étude :

L'objectif est de donner au lecteur un aperçu de la proportion respective des principaux éléments composant le programme. Par exemple, si le programme comprend 60 % de politique, 20 % de droit et 20 % d'économie, cela devrait être indiqué comme suit: « politique droit et économie » (60:20:20).

Veillez noter que parfois le diplôme ne présente pas les principaux domaines d'études de façon explicite. Dans ce cas, tenir compte du contenu du diplôme, et non de son intitulé.

B2. Caractère général ou spécialisé

Cette section vise à permettre au lecteur de savoir si le diplôme est plus orienté sur l'enseignement général ou sur une spécialité ou une combinaison des deux. Un programme d'étude général aborde l'ensemble du / des domaine (s) d'études. Un programme spécialisé se concentre de façon plus approfondie sur un ou plusieurs sujets particuliers.

Dans de nombreux cas, il y aura une combinaison des deux. Par exemple, un programme sur les relations internationales peut être large mais également se concentrer, par exemple sur une région ou sur un sujet particulier, ou sur un problème, tel que la résolution des conflits.

Veillez préciser ce qu'il en est dans votre cas.

Veillez donner une brève description de l'orientation générale du programme.

Si le programme d'études comprend une spécialité, veuillez donner un exposé succinct de la / des spécialité (s).

La description de l'orientation ne devrait pas dépasser trois phrases.

B3. Orientation

Le but de cette entrée est de fournir au lecteur des informations sur la nature du diplôme. Si le programme est une combinaison d'orientations, veuillez le préciser brièvement.

B4. Caractéristiques distinctives

L'objectif de cette section est de fournir au lecteur des informations concernant les caractéristiques distinctives du diplôme – *vis-à-vis* d'autres diplômes dans le même domaine – ne pouvant pas être indiquées dans les autres rubriques.

La description des caractéristiques distinctives ne devrait pas dépasser trois phrases.

Section C – Employabilité & Poursuite des études

Cette section fournit des informations sur l'employabilité et la préparation à la poursuite des études.

C		Employabilité et Poursuite des études
1	EMPLOYABILITÉ	<p>Veillez résumer (en 3 lignes au maximum) les principales opportunités d'emploi découlant de la réussite du programme. <i>Indiquez si le diplôme confère à son titulaire un titre réglementé ou protégé au niveau national et dans l'affirmative, donnez davantage d'informations sur le titre et les droits correspondants. Veuillez indiquer si le titre est protégé par la loi.</i></p>
2	POURSUITE DES ÉTUDES	<p>Veillez indiquer (en 3 lignes au maximum) les opportunités d'accès à des études supérieures, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des domaines d'études principaux et spécifiques identifiés ci-dessus (B.1.).</p>

C1. Employabilité

Cette section fournit au lecteur des informations sur les opportunités d'emploi et les opportunités professionnelles ouvertes aux diplômés du programme. Les opportunités sont liées directement et / ou indirectement aux compétences obtenues grâce au programme.

Ces opportunités peuvent se référer à des professions, à un niveau de poste, à l'accès à des examens de licence professionnelle ou d'état, et cætera

Dans le cas des professions réglementées, veuillez indiquer que titre réglementé / protégé le programme d'attribution confère à son titulaire lorsqu'il l'a obtenu et quels sont les droits liés à ce titre. Veuillez indiquer le nom de la réglementation / de la loi concernée.

C2. Poursuite des études

Cette section a pour but de donner au lecteur des informations sur les possibilités de poursuite des études. Ces possibilités pourront comprendre l'accès légal ou l'éligibilité pour l'admission à des études supérieures. Si tel est le cas, merci de le préciser.

Section D – Style d'éducation

Cette section fournit des informations sur les stratégies d'apprentissage et d'enseignement, la philosophie pédagogique, les méthodes d'évaluation, les approches de l'apprentissage et cætera

D		Style d'éducation
1	APPROCHES DE L'APPRENTISSAGE ET DE L'ENSEIGNEMENT	Veillez indiquer (en 3 lignes au maximum) les principales stratégies et méthodes d'apprentissage et d'enseignement.
2	MÉTHODES D'ÉVALUATION	Veillez indiquer (en 3 lignes au maximum) les principales stratégies et méthodes d'évaluation.

D1. Approches de l'apprentissage et de l'enseignement

L'objectif est de fournir au lecteur des informations concernant le style d'éducation.

Quelques exemples : centrée sur l'élève, centrée sur l'enseignant, guidée par l'enseignant, apprentissage autodirigé, apprentissage par problème, apprentissage basé sur le tâches, apprentissage basé sur la recherche, apprentissage à travers la pratique de laboratoire, apprentissage réflexif, stages professionnels, travail de groupe, étude individuelle et apprentissage autonome.

D2. Méthodes d'évaluation

L'objectif de cette section est de fournir des informations sur les principales méthodes d'évaluation du programme. Prendre en compte les critères d'évaluation définis pour les programmes d'études et leurs unités de valeur.

Quelques exemples : épreuves orales et écrites, pratique, analyses d'incidents critiques, études de cas, essais, présentations, rapports, évaluations continues, examens et travaux de projet, portfolio et auto évaluation ou évaluation par les pairs.

Section E – Compétences clés obtenues avec la réalisation du programme

E		COMPÉTENCES DU PROGRAMME
		Veillez donner ci-dessous la liste des compétences clés génériques et spécifiques jusqu'à un total de 15 (voir pages 28 et 29 pour plus de détails). Dans le cas des professions réglementées, veuillez vous reporter aux pages 28 et 29.
1	GÉNÉRIQUES	Veillez donner ici la liste des compétences génériques du programme.
2	SPÉCIFIQUES AU DOMAINE D'ÉTUDE	Veillez donner ici la liste des compétences spécifiques au domaine d'étude du programme.

La Section E donne la liste des compétences clés obtenues par l'étudiant dans le cadre du programme.

Avant de fournir des instructions sur la façon d'indiquer la liste des compétences dans cette section, des informations de bases nécessaires sur les compétences sont fournies.

Qu'entend-on par **Compétences clés** ? Les compétences clés sont les principales compétences développées dans le cadre d'un programme d'étude. Comme déjà expliqué dans le chapitre 1, les compétences sont comprises dans ce guide d'une manière globale : elles couvrent les connaissances démontrées, la compréhension (spécifique à un domaine et génériques) les compétences, les capacités, les aptitudes et les valeurs (éthiques). Elles couvrent l'ensemble de l'éventail des capacités depuis les connaissances purement théoriques et méthodologiques jusqu'aux connaissances professionnelles et depuis les capacités de recherche jusqu'aux aptitudes pratiques.

Nous distinguons les compétences des résultats d'apprentissage. Cette distinction est opérée afin de souligner les rôles différents des acteurs les plus importants dans le processus d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation : le personnel enseignant et les étudiants.

Les résultats d'apprentissage d'un processus d'apprentissage sont formulés par le personnel enseignant, de préférence en impliquant des représentants des étudiants dans le processus, sur la base de la contribution des intervenants internes et externes. Tous les résultats d'apprentissage sont le résultat mesurable d'une expérience d'apprentissage qui permettent de déterminer dans quelle mesure / à quel degré / les compétences standard ont été formées ou améliorées. Les compétences sont obtenues ou développées au cours du processus d'apprentissage par l'étudiant et donc appartiennent à l'étudiant concerné.

Il est important de noter que les compétences ne sont pas toujours entendues dans ce sens.

Dans le contexte des CEC pour l'EFTLV, par exemple, on distingue les compétences des connaissances et des capacités et elles sont décrites en termes de responsabilité et d'autonomie.

Ici, toutefois, nous leur donnons le sens indiqué ci-dessus. La raison en est que, dans un monde de plus en plus axé sur la connaissance et motivé par la technologie, il est de moins en moins approprié d'opérer une distinction nette entre l'enseignement supérieur et la formation professionnelle. Comme nous pouvons le voir tout autour de nous dans le

monde d'aujourd'hui, les études théoriques contiennent des éléments pratiques (par exemple, les stages en entreprise), alors que les études professionnelles comprennent de plus en plus des éléments théoriques et de la recherche.

Chaque programme d'étude a son propre mélange de théorie, d'application et de pratique professionnelle. Son profil et la combinaison des compétences couvertes, sont déterminants pour sa classification.

Enoncé des compétences

Il va de soi que les compétences aussi doivent être décrites. Les énoncés utilisés pour décrire les compétences sont généralement courts : ils indiquent le domaine de la capacité, qui peut être relié à un domaine de connaissance, à une aptitude, ou relié à une autre compétence.

Dans la pratique, les compétences sont développées dans le cadre d'un domaine thématique particulier. Par conséquent, il est très utile de relier une compétence particulière au contexte dans lequel cette compétence sera appliquée concrètement. Cela donnera une indication du niveau jusqu'auquel cette compétence est développée dans le cadre d'un programme d'études.

Dans chaque programme d'études, un certain nombre de compétences clés sont développées d'une manière progressive. Ceci implique que les compétences sont développées dans le cadre des différentes unités de formation. L'image ci-dessous illustre ceci.

Résultats d'apprentissage et compétences dans les programmes d'étude



Exemple

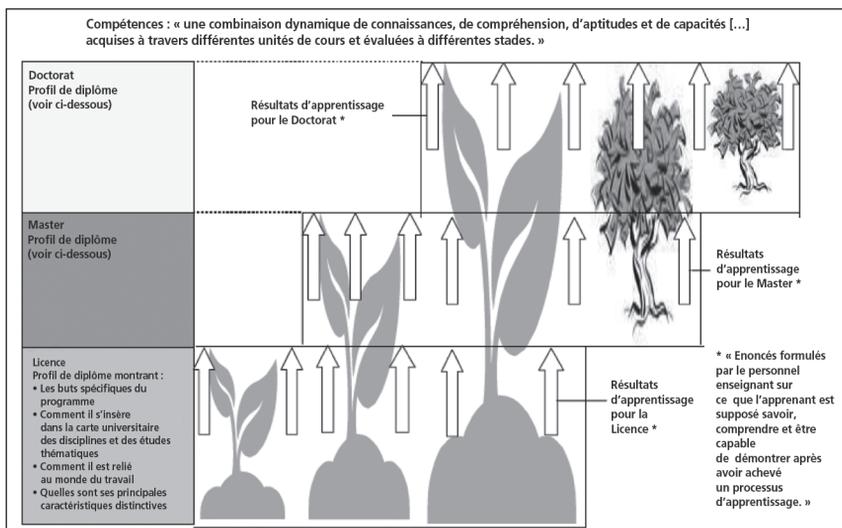
Unité de cours / Résultat d'apprentissage	Compétence									
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Unité 1		X			X				X	
Unité 2	X			X		X	X		X	
Unité 3		X				X			X	
Unité 4	X		X							X

X = Cette compétence est développée et évaluée et elle est mentionnée dans le résultat d'apprentissage de cette unité

Ce type de grille ou de matrice est largement utilisé dans plusieurs pays pour montrer quelles compétences sont développées dans quelles unités de cours et jusqu'à quel niveau.

Le développement des compétences peut également être réalisé à travers différents cycles comme indiqué ci-dessous :

Accroissement des compétences dans les programmes d'études



Auteur: Jeremy Cox, Polifonia Network, pour TUNING

Certaines compétences peuvent être développées de façon progressive et séquentielle au cours des trois cycles successifs de l'enseignement supérieur, alors que le travail sur d'autres peut se limiter à un ou deux cycles. On peut visualiser ceci grâce à l'image utilisant trois types « d'arbres » : les pousses et deux autres arbres plus adultes. Lorsqu'une compétence est développée uniquement au cours de la phase de master ou de doctorat, elle est enracinée malgré tout dans les connaissances déjà acquises au cours des cycles précédents, Licence, et / ou Master.

Compétences « génériques » et « disciplinaires »

Dans la section E du modèle de profil de formation, la liste des compétences « génériques » d'abord, puis des compétences « disciplinaires » devrait être donnée. La différence entre les deux est la suivante :

Une **compétence générique** est une compétence qui est transférable d'un domaine d'étude à un autre. Par exemple :

- **Capacité de recherche** : capacité de s'appliquer de manière assidue à la réalisation d'objectifs importants qui contribuent à l'avancement des connaissances grâce à la recherche.
- **Travail d'équipe** : capacité de travailler en équipe et d'assumer la responsabilité des tâches.
- **Capacité d'organisation** : capacité de planifier et de gérer des projets en tenant compte des contraintes budgétaires et de personnel.
- **Résolution de problèmes** : capacité de gérer le stress et de traiter efficacement les problèmes pratiques.
- **Créativité** : capacité d'être créatif dans le développement des idées et dans la poursuite des objectifs de recherche.
- **Aptitude à la communication** : aptitude à communiquer efficacement en écoutant et en réfléchissant avec soin,
- **Communication de l'information** : capacité de présenter des informations complexes de manière concise verbalement et par écrit.

Une compétence disciplinaire est une compétence qui s'exerce dans un domaine spécifique et qui est typique de ce domaine. Par exemple :

- Capacité de démontrer la connaissance des techniques de recherche et la technologie et capacité de les appliquer.
- **Capacité d'utiliser les mathématiques pour décrire le monde subatomique et de développer des concepts et des modèles théoriques**
- **Capacité d'analyser les interactions des particules en termes de forces fondamentales et de particules.**
- Capacité d'utiliser la théorie quantique des champs dans la recherche en Physique théorique.

Comment énumérer et décrire les compétences dans le profil de formation

Les compétences à faire figurer dans la Section E du modèle de profil de formation sont une sélection des compétences « génériques » et « spécifiques » qui auront été acquises à la fin du programme. Un minimum de 8 et un maximum de 15 compétences clés devraient être répertoriées dans la section E.

Pour sélectionner les compétences clés, veuillez isoler les principales compétences du programme qui, présentées ensemble, offrent un bon aperçu des caractéristiques du programme pour un lecteur relativement peu informé. Veuillez ne pas oublier que le profil de formation a pour but de caractériser la formation dans son ensemble. Ceci se reflètera particulièrement dans les ensembles de compétences énumérés ici et définit les résultats d'apprentissage indiqués dans la section F.

Veuillez noter : il existe des domaines (par exemple les professions réglementées) dans lesquels il n'est fait aucune distinction entre les compétences génériques et spécifiques. Si tel est votre cas, veuillez inclure une note explicative dans le profil de formation

Description des compétences

Comme indiqué plus haut, l'ensemble des compétences à développer ou à développer davantage dans un programme de formation représente une combinaison dynamique de capacités, de connaissances démontrées et de compréhension, d'aptitudes pratiques, intellectuelles et interpersonnelles et de valeurs éthiques. Chaque compétence se rapporte à un ou parfois plus d'un de ces éléments. Certaines seront (plus) transversales ou génériques, d'autres seront (plus) spécifiques à un sujet.

Lors de la description de la compétence, n'oubliez pas que :

- **la compétence devrait refléter un domaine d'aptitude en rapport avec un niveau identifié (premier cycle / Licence, deuxième cycle / Master, troisième cycle / Doctorat).** Les descripteurs de Dublin pourraient être utilisés comme point de référence (voir ci-dessus et Chapitre 1).

En ce qui concerne les compétences génériques :

- utiliser la liste standard des compétences génériques développée par Tuning. Ne la copiez pas : utilisez-la plutôt comme point de départ pour rédiger un descriptif plus détaillé des compétences adapté au programme. La version la plus récente est donnée en Annexe 2.

Pour les compétences génériques, il est suggéré de :

- **commencer par une courte définition ou par le nom de la compétence** (par exemple : recherche, communication, relations interpersonnelles, travail d'équipe, éthique) suivis par deux points (par exemple communication, et

- **ajouter à cette courte définition un commentaire qualificatif / informatif.** Par exemple : communication : capacité de communiquer efficacement avec un grand nombre de personnes venant d’horizons différents.

En ce qui concerne les compétences spécifiquement liées à un sujet :

- noter que les spécialistes dans un domaine donné ont conçu et validé des cadres de référence. Dans de nombreux domaines, des lignes directrices et points de référence de Tuning par thème et / ou des lignes directrices et points de référence développés dans le cadre des programmes nationaux et / ou sectoriels sont disponibles.

Exemples

Nous donnons quelques exemples de compétences génériques pour illustrer ici ce que nous entendons ici. (D’autres exemples sont donnés en Annexe 3.)

EXEMPLE 1 :

Tuning classe « la planification et la gestion du temps » comme une compétence générique.

La description est très générale et ne montre pas ce que l’étudiant est capable de démontrer. Par conséquent, il est nécessaire de donner plus de détails et un contexte à cette la compétence pour que le lecteur puisse comprendre exactement ce que recouvre cette compétence. Un exemple d’un énoncé de compétence pourrait être : *capacité de planifier et de gérer des projets, en tenant compte des contraintes de temps et de personnel.*

EXEMPLE 2 :

Un autre exemple de compétence générique pourrait être le « travail d’équipe ». Encore une fois, c’est une définition rapide qui ne donne aucune information spécifique sur ce qu’un étudiant est réellement capable de faire. Cependant, *capacité de travailler au sein d’une équipe et d’assumer la responsabilité de certaines tâches*, offre au lecteur l’information selon laquelle l’étudiant peut travailler avec d’autres personnes et assumer la responsabilité de certaines des tâches à accomplir.

Ces deux exemples répondent à l’exigence voulant que la description de la compétence soit aussi courte que possible, tout en donnant assez d’informations sur le contexte et de détails pour que le lecteur ait un aperçu de ce que l’étudiant est capable de faire.

Section F – Liste des résultats d'apprentissage du programme de formation

La liste des compétences du programme d'études est suivie par une liste des résultats d'apprentissage du programme d'études (RAP).

F	Liste complète des résultats d'apprentissage du programme
	Veuillez donner ici la liste des résultats d'apprentissage du programme, jusqu'à un total de 15 à 20 Pour plus de détails, veuillez vous reporter aux pages 43 à 49.

Les résultats d'apprentissage du programme d'études sont un ensemble d'assertions sur ce qu'un apprenant est supposé savoir, comprendre et être capable de démontrer au moment où tous les examens / évaluations et le travail requis ont été effectués avec succès et où le diplôme est décerné.

L'ensemble des RAP est le même pour tous les étudiants ayant suivi l'ensemble du programme. S'il y a des voies d'accès structurées ou des pistes en option au sein du programme, des résultats d'apprentissage supplémentaires pourront être ajoutés pour préciser les résultats de ces voies d'accès ou pistes spécifiques. Dans les cas où l'organisme de réglementation peut exiger une liste longue et exhaustive de résultats d'apprentissage du programme, une référence à l'endroit où cette liste complète peut être trouvée devra être incluse dans la section F.

Lors de la préparation des résultats d'apprentissage pour les inclure dans la section F, utiliser des formulations brèves mais précises.

Pour faciliter le choix des résultats d'apprentissage du programme qui devront apparaître dans la liste, les points suivants peuvent être utiles:

- Utiliser la définition des résultats d'apprentissage dans le guide utilisateur ECTS 2009. Voir : http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-policy/doc/ects/guide_en.pdf
- Ne pas oublier qu'il s'agit des résultats d'apprentissage qui décrivent ce que l'étudiant est capable de démontrer après avoir suivi avec succès le programme (ce que le diplômé peut démontrer qu'il sait, qu'il comprend et qu'il est capable de faire).
- Dans leur ensemble, les RAP devront exprimer de façon complète les traits caractéristiques de ce programme donné. S'il y a lieu, inclure aussi bien ceux qui sont importants mais communs à de nombreux autres programmes de formation et ceux qui distinguent le programme spécifique décrit.
- Prendre en compte les points de référence internationaux pour les résultats d'apprentissage, par exemple les cadres conceptuels de Tuning par domaine d'étude. Voir : <http://tuning.unideusto.org/tuningeu/>
- Vérifier / S'assurer de la cohérence par rapport aux normes (inter-) nationales (par exemple accréditation, assurance de qualité) dans la formulation des compétences spécifiques au sujet. Voir : http://www.bologna-bergen2005.no/Docs/00-Main_doc/050221_ENQA_report.pdf

Après avoir complété la liste (qui ne doit pas comprendre plus de 15 à 20 RAP), il est important de vérifier si la liste des résultats d'apprentissage du programme reflète fidèlement la nature du programme et si elle est complète. Il devrait y avoir une correspondance entre les RAP et les compétences du programmes, par nécessairement à raison de un pour un, mais dans l'ensemble.

Comment rédiger de bons résultats d'apprentissage des programmes

Les résultats d'apprentissage (RA) sont, comme leur nom l'indique, une spécification des résultats directs et de l'aboutissement d'un processus d'apprentissage. Les résultats d'apprentissage d'un programme d'études (RAP) peuvent être formulés pour chaque cycle / niveau formalisé. Ils se distinguent des modules ou des unités de cours qui désignent une plus petite unité d'apprentissage.

Jusqu'à présent, la pertinence des RAP des formations a été sous-estimée. L'accent a été mis sur la rédaction de résultats d'apprentissage pour des modules et des unités de cours. Ceci est regrettable car c'est le résultat d'apprentissage du programme qui :

- joue un rôle crucial dans le processus de validation et de reconnaissance d'une qualification,
- offre un aperçu de ce que l'étudiant sait, comprend et est capable de démontrer après avoir suivi avec succès une période d'apprentissage soumise à une évaluation et débouchant sur une qualification,
- est relié aux descripteurs de niveau de cycle pertinents,
- devrait être inclus dans le supplément au diplôme.

Les RAP sont les résultats prévus pour chaque étudiant qui entreprend le programme. Ils deviennent les résultats d'apprentissage réussis par l'étudiant au moment où tous les examens et le travail demandé ont été achevés ou passés avec succès pour obtenir le diplôme concerné. Les résultats d'apprentissage à inclure dans le profil sont donc devenus les résultats d'apprentissage acquis.

On avance parfois l'idée que les réalisations résultant d'un programme de diplôme peuvent parfois représenter davantage que la somme des résultats d'apprentissage des modules et / ou des unités. Nous sommes d'accord sur ce point. Ceci ne signifie pas pour autant que les RAP devraient être formulés dans des termes très vagues et généraux, ni qu'ils

devraient être aussi peu nombreux que possible. En raison du fait que les RAP indiquent une norme / un niveau de réussite qui a été atteint, il est crucial qu'ils donnent un aperçu précis de ce qui a été appris et a été démontré par une évaluation.

Les RAP sont alignés avec et éclairés par les cadres de référence internationaux et nationaux aussi bien au niveau de l'éducation générale qu'au niveau de chaque domaine spécifique. Les cadres de référence internationaux pour l'Europe sont les cadres de certification pour l'Espace européen de l'enseignement supérieur (CEC pour l'EEES), et le cadre européen de certifications pour l'éducation et formation tout au long de la vie (CEC pour l'EFTLV), reposant sur un système de huit niveaux (voir chapitre 1). Pour chaque cycle ou niveau, un ensemble de descripteurs a été défini pour décrire les réalisations / attributs de toutes les personnes titulaires de cette qualification. Ces descripteurs sont destinés aux programmes en général, en rapport avec le niveau / cycle concerné et, par définition, ne sont pas liés à un sujet, à un domaine ou à une matière en particulier. Ils devraient être pris en compte lors de la rédaction et de la conception des RAP. Lorsqu'ils sont disponibles, il est – en outre – fortement recommandé de consulter les cadres de référence thématiques, tels que les cadres de référence thématiques Tuning et / ou les cadres de références conceptuels nationaux ou les descripteurs thématiques nationaux. Ces cadres de référence comprennent des descripteurs spécifiques pour chaque cycle ou niveau et sont utilisés comme référence pour décider si les résultats d'apprentissage d'un programme particulier correspondent aux normes minimales.

Cette sous-section fournit des outils pour la conception et la rédaction de bons RAP. La formulation des RAP est une compétence en soi et c'est un travail qui devrait être réalisé par une équipe des universitaires enseignant le programme. La rédaction des RAP demande une approche étape par étape et des critères très clairs permettant des les évaluer.

Ci-dessous, les caractéristiques de bons RAP, qui sont vérifiables, compréhensibles et observables. Ils devraient être :

- **Spécifiques** (donner assez de détails, être écrit dans un langage clair)
- **Objectifs** (formulés de façon neutre, en évitant les opinions et les ambiguïtés)
- **Réalisables** (faisables dans le temps donné et avec les ressources disponibles)

- **Utiles** (ils doivent être perçus comme pertinents pour l'enseignement supérieur et la société civile)
- **Pertinents** (devraient contribuer à l'objectif de qualification concerné)
- **Normatifs** (indiquer la norme à atteindre)

(Ces caractéristiques générales s'appliquent également aux résultats d'apprentissage par module et par unité de cours.)

La langue utilisée pour décrire les résultats d'apprentissage est d'une importance cruciale. S'il existe un grand nombre de façons différentes de décrire un résultat d'apprentissage, chacune contient normalement cinq composants clés :

1. Une **forme verbale active**,
2. Une indication du **type de RA** : connaissance, processus cognitif, aptitudes ou autres compétences :
3. le **domaine** thématique du RA : il peut être spécifique ou général et faire référence au sujet, à la matière, au domaine de connaissance ou à une compétence particulière,
4. Une indication de la **norme** ou du **niveau** qui est visé / atteint par le RA
5. La portée et / ou le contexte du RA.

Différentes taxonomies ou divers systèmes de classification ont été développés pour expliquer comment les personnes apprennent et quelles caractéristiques distinguent le débutant de l'expert. Ces taxonomies associent des verbes et expressions spécifiques à leur système de classification. Si ces systèmes peuvent être utiles pour la rédaction des descriptifs des résultats d'apprentissage, chacune des ces taxonomies a ses avantages et ses inconvénients propres. Chacune a été élaborée dans un cadre temporel et en vue d'un objectif particulier et peut ne pas toujours être applicable à l'apprentissage tel qu'il est réalisé de nos jours³.

³ L'une des taxonomies les plus en vue est celle développée par Benjamin Bloom en 1956 et développée plus avant par d'autres. Bloom se concentre sur les niveaux du comportement de la pensée dans le domaine cognitif. Bloom distingue six niveaux : la connaissance, la compréhension, l'application, l'analyse, la synthèse et l'évaluation (capacité de juger) et a relié des verbes applicables à ces niveaux. Le mot connaissance a ici un sens technique, assez différent de celui qui est généralement utilisé. Bloom a également attiré l'attention sur le domaine affectif ou les compétences plus larges que sont les compétences interpersonnelles, les attitudes, les valeurs. Il a classé celles-ci en

Néanmoins, pensons tout d'abord au choix du verbe à utiliser. On peut avancer l'idée que le groupement de verbes à un certain niveau de réalisation est dans une certaine mesure arbitraire, parce qu'un verbe donné peut avoir des connotations différentes en fonction du domaine thématique, de la culture et de la langue. Les verbes peuvent ne pas se traduire facilement d'une langue à une autre sans que leur sens en soit changé sensiblement.

Malgré cette mise en garde, il peut être utile, tout d'abord, de donner quelques exemples de verbes actifs comme source d'inspiration.

Par ordre croissant, on pourrait avoir :

- Enumérer, décrire, expliquer, comparer, argumenter, contester, analyser, critiquer

ou

- Observer, participer, conduire, diffuser

ou

- Ecouter, intervenir, résoudre

Deuxièmement, le RA devrait refléter clairement le type d'apprentissage à réaliser.

Le langage devrait indiquer si le RA est principalement centré sur un ou plusieurs des types d'apprentissage. Cela signifie qu'il faut rendre explicite le fait de savoir si le RA concerne l'acquisition de connaissances, le développement d'une compréhension et d'un traitement cognitif, l'apprentissage d'un savoir-faire mécanique, une position professionnelle ou similaire.

Tous les RA devraient indiquer clairement le sujet ou le domaine thématique de l'apprentissage : un domaine de connaissance, une activité professionnelle, une capacité à effectuer ou une compétence particulière.

cinq catégories par ordre croissant qui sont le fait de recevoir (le plus bas), de répondre, de valoriser, d'organiser et de caractériser (niveau le plus élevé) et une fois encore il les a reliés à des verbes d'action. D'autres auteurs ont attiré l'attention sur le domaine psychomoteur (par exemple Fitts et Posner) et expérimental (par exemple Steinaker et Bell). Le domaine psychomoteur se concentre sur la coordination de l'activité cérébrale et musculaire et distingue différents niveaux de l'observation ou de l'imitation jusqu'au plus haut niveau, celui de la créativité (par exemple en musique, dans les beaux arts etc.). L'apprentissage expérimental concerne la mesure dans laquelle l'individu participe ou coopère à l'expérience et les rôles et tâches qui lui sont associés.

Le RA doit établir la norme ou le niveau d'apprentissage à atteindre : il doit refléter l'étendue, la profondeur, la complexité de l'apprentissage aussi bien que le descripteur de qualification approprié.

Pour illustrer ce qui précède, nous analysons ci-dessous quelques exemples, dans les domaines de l'Histoire et de la Physique.

Quelques exemples de RAP dans le domaine de l'Histoire :

- a) [L'étudiant a] démontré une connaissance de la chronologie européenne et mondiale, en particulier à partir de 1500, et est en mesure de décrire en termes synthétiques les principales approches de l'étude des empires romains et celle du monde et l'histoire mondiale
- b) [L'étudiant a] démontré sa capacité de résoudre un problème de recherche, de récupérer les sources et la bibliographie appropriées et de donner une forme critique et narrative à ses conclusions sous forme d'un texte d'environ 60 pages.

En utilisant notre tableau des composants nous pouvons en tirer ce qui suit :

a) démontrer décrire	connaissance	Chronologie européenne et mondiale en particulier après 1500	en termes synthétiques	les principales approches de l'étude des empires romains et celle du monde et l'histoire mondiale
Verbe	type	sujet	norme	portée / contexte

b) résoudre	récupérer les sources et la bibliographie appropriées (compétence)	un problème de recherche	une forme critique et narrative	conclusions sous forme d'un texte d'environ 60 pages.
verbe	type	sujet	norme	portée / contexte

Un exemple d'un RAP plus complexe dans le domaine de la Physique est le suivant :

- Capacité de réaliser des mesures de quantités Physiques et de mener une investigation grâce à la conception, l'exécution et l'analyse des expériences, de comparer les résultats avec les connaissances et

théories existantes et de tirer des conclusions (y compris sur le degré d'incertitude).

De façon similaire, ce résultat d'apprentissage peut être décomposé en fonction de cinq composants clés :

Capacité de faire	mesures (connaissance)	quantités Physiques	mener une investigation par la conception, l'exécution et l'analyse des expériences	Comparer les résultats avec les connaissances et théories existantes, Et tirer des conclusions (y compris le degré d'incertitude).
verbe	type	sujet	norme	portée / contexte

Les itinéraires de progression peuvent être indiqués en proposant des RAP pour trois niveaux, par exemple le premier et le second cycle et le doctorat. Ceci peut se faire en général pour tous les types de résultats d'apprentissage. Nous donnons ici des exemples de compétences transférables ou de compétences génériques ainsi que de compétences liées à un domaine précis.

Le premier exemple donné ici illustre la façon d'utiliser la compétence générique *Créativité* :

Niveau	Résultats d'apprentissage du programme
Premier cycle / Licence	Capacité démontrable de générer et de transmettre des idées nouvelles ou de générer des solutions innovantes à des situations ou à des problèmes connus
Second cycle / Master	Capacité démontrable de générer des idées originales et de qualité pouvant être explicites et défendues dans des situations familières ou non familières
Doctorat	Capacité démontrable d'apporter des idées et solutions originales, pratiques, applicables et complexes qui affectent aussi bien les processus personnels et individuels que les autres.

Pour illustrer les compétences spécifiques à un domaine, un exemple a été choisi dans le domaine des Soins infirmiers :

Niveau	Résultats d'apprentissage du programme
Premier cycle / Licence	L'infirmier / l'infirmière peut travailler en étroite collaboration avec des individus, des groupes et des soignants, en utilisant toute une gamme de compétences pour effectuer des évaluations complètes, systématiques et holistiques. Les évaluations doivent prendre en compte les facteurs Physiques, sociaux, culturels, psychologiques, spirituels, génétiques et environnementaux actuels et passés pouvant avoir une importance pour l'individu et sa famille.
Second cycle / Master	Dans sa spécialité désignée, l'infirmier / l'infirmière doit démontrer sa maîtrise des compétences avancées en soins infirmiers, (y compris les techniques de diagnostic et thérapeutiques) pour évaluer et gérer les patients ayant un état de santé / maladie complexe.
Doctorat clinique	L'infirmier / l'infirmière peut démontrer son leadership dans le domaine clinique qu'il / elle a choisi, capable d'influencer et de définir le développement de pratiques stratégiques et de programmes de recherche.
Thèse / Doctorat en philosophie	Peut démontrer l'acquisition systématique et la compréhension d'un ensemble substantiel de connaissances qui est à la pointe de la discipline des soins infirmiers, ou un domaine de pratique infirmière professionnelle.

Pour en savoir plus sur les résultats d'apprentissage

Baum, David, *Writing and using good learning outcomes*. Leeds (Leeds Metropolitan University) 2009.

ECTS Users' Guide 2009, Brussels: Directorate-General for Education and Culture, Available online at: http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-policy/doc/ects/guide_en.pdfhttp://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-policy/doc/ects/guide_en.pdf

Gonzalez, Julia and Robert Wagenaar, eds., *Tuning Educational Structures in Europe. Universities' contribution to the Bologna Process. An introduction*. Bilbao and Groningen, 2nd. ed. 2008.

Gosling, David and Jenny Moon, *How to use learning outcomes and assessment criteria*, London (SEEC) 2001.

Kennedy D, Hyland A and Ryan N 2006: *Writing and Using Learning Outcomes: A Practical Guide*. Bologna Handbook C 3.4-1. Available from: <http://www.bologna.msmt.cz/files/learning-outcomes.pdf><http://www.bologna.msmt.cz/files/learning-outcomes.pdf>

Kennedy, Declan, *Writing and Using Learning Outcomes. A Practical Guide*. Cork (University College Cork) 2007.

Moon, J., *The Module and Programme Development Handbook*. London (Kogan Page) 2002.

Chapitre 3

Glossaire

Ce qui suit donne un aperçu des termes fréquemment utilisés dans le Guide. Le but du glossaire est de faciliter une utilisation similaire des termes afin de contribuer à la transparence et à la comparabilité des profils de formation aux fins de reconnaissance.

TERMES	Définitions
Capacité	Capacité, compétence, aptitude ou talent acquis ou naturel qui permet à un individu d'accomplir un acte, un travail ou une tâche avec succès.
Accès	Certaines qualifications donnent au titulaire le droit d'accéder à des qualifications spécifiques à un niveau d'études particulier dans le système éducatif dans lequel la qualification a été obtenue. Par exemple, un diplôme universitaire du premier cycle donne généralement accès à des études du second cycle.
Accréditation	L'accréditation est l'établissement du statut, de la légitimité ou de la pertinence d'une institution, d'un programme ou d'un module d'études par une autorité compétente désignée.
Organisme d'accréditation	Une autorité compétente désignée qui est légalement habilitée à accréditer une institution, un programme ou un module d'études dans le contexte d'un système éducatif national.
Méthodes d'évaluation	L'éventail des méthodes utilisées pour évaluer les acquis de l'apprenant dans une unité de cours ou un module. En règle générale, ces méthodes comprennent des examens oraux et écrits, des tests pratiques en laboratoire, des projets, des présentations et des portfolios. Les évaluations peuvent être utilisées pour permettre aux apprenants d'évaluer leurs propres progrès et améliorer leurs performances précédentes (évaluation formative) ou utilisées par l'institution pour juger si l'apprenant a atteint les résultats d'apprentissage de l'unité de cours ou du module (évaluation sommative).
Attitude	Etat mental complexe impliquant des croyances, des sentiments, des valeurs et des dispositions à agir de certaines façons.
Institution diplômante universitaire	Une université ou un autre établissement de l'enseignement supérieur qui délivre des diplômes, des grades universitaires, des certificats ou des crédits au niveau tertiaire.
Instrument de référence	A Une norme de référence utilisée aux fins de comparaison. Voir également : <i>définitions de référence thématiques</i>

Compétences	<p>Les compétences représentant une combinaison dynamique de facultés cognitives et métacognitives, une démonstration de connaissance et de compréhension, des aptitudes interpersonnelles, intellectuelles et pratiques, et des valeurs éthiques. Favoriser ces éléments est l'objectif de tous les programmes éducatifs. Les compétences sont développées dans toutes les unités de formation et évaluées à différentes étapes d'un programme. Certaines compétences sont liées à un certain domaine (spécifiques à un domaine d'études donné), tandis que d'autres sont génériques (communes à tous les programmes d'études). Il arrive normalement que le développement des compétences se déroule de manière intégrée et cyclique tout au long du programme.</p>
Autorité compétente	<p>Personne ou organisation à laquelle il a été délégué ou qui a été investie légalement de l'autorité, de la capacité ou du pouvoir d'exercer une fonction désignée.</p>
Unité de cours	<p>Une expérience d'apprentissage autonome, d'une structure formelle. Elle devrait avoir un ensemble cohérent et explicite de résultats d'apprentissage, exprimés en termes de compétences devant être obtenues, et des critères d'évaluation appropriés. Les unités de cours peuvent avoir un nombre différent de crédits.</p>
Evaluation des titres de compétence	<p>Comparaison et évaluation des qualifications étrangères, pour faciliter l'intégration des systèmes éducatifs nationaux.</p>
Crédit	<p>La « monnaie » utilisée pour mesurer la charge de travail d'un étudiant en fonction du temps nécessaire pour atteindre des objectifs donnés en termes de résultats d'apprentissage. Il permet au personnel enseignant et aux étudiants d'évaluer le volume et le niveau de l'apprentissage, en fonction de l'acquisition des résultats d'apprentissage et la charge de travail correspondante, mesurée en temps. Le crédit peut être attribué à un apprenant en reconnaissance de la réalisation des objectifs en termes de résultats à un niveau spécifique grâce à l'apprentissage basé sur le travail ou à l'apprentissage antérieur, ainsi qu'au travail réalisé durant les cours. Le crédit ne peut normalement pas être perdu, une fois obtenu, bien que dans certaines circonstances particulières, une institution puisse prévoir que des crédits doivent être attribués dans un certain délai, pour être reconnus comme faisant partie du programme d'études. Ce sera le cas dans les domaines où les connaissances et les compétences changent très rapidement, comme par exemple dans les domaines de l'informatique, de la médecine, etc.</p>

Profil de formation	Un profil de formation décrit les caractéristiques spécifiques d'un programme éducatif ou d'une qualification en termes de résultats d'apprentissage et de compétences, selon un format convenu.
Programme d'études	Un ensemble de composants éducatifs cohérents, basé sur les résultats d'apprentissage, qui sont reconnus pour l'attribution d'une qualification spécifique à travers l'accumulation d'un certain nombre de crédits et le développement de compétences données.
Descripteurs	Enoncés généraux des résultats des études en vue d'une qualification. Ils fournissent des points de référence clairs décrivant les principaux résultats d'une qualification, comme défini dans les cadres de référence nationaux, et précisent la nature du changement d'un niveau à un autre.
Supplément au diplôme	Le supplément au diplôme est une annexe au diplôme officiel / à la qualification officielle, destinée à fournir une description de la nature, du niveau, du contexte, du contenu et du statut des études qui ont été suivies et terminées avec succès par le titulaire du diplôme / de la qualification. Il est basé sur le modèle développé par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO / CEPES. Il facilite la transparence internationale et la reconnaissance universitaire / professionnelle des qualifications.
Discipline	<i>Voir Domaine</i>
Directive CE/36/2005	Directive CE / 36 / 2005 sur la reconnaissance des qualifications professionnelles. La directive européenne 2005 / 36 / CE aide la mobilité en obligeant les Etats membres à tenir compte des qualifications acquises ailleurs dans la Communauté pour permettre l'accès à une profession réglementée sur leur territoire.
Dissertation	Un rapport présenté formellement par écrit, basé sur un travail indépendant de recherche / d'enquête / un projet, qui est nécessaire pour l'obtention d'un diplôme (en général un diplôme du premier ou du deuxième cycle ou un doctorat). Peut également être appelé une thèse. Voir également : <i>thèse</i>

<p>Descripteurs de Dublin</p>	<p>Les Descripteurs de Dublin fournissent des énoncés très généraux des attentes en matière de résultats et de capacités généralement associées aux attributions de diplômes qui représentent la fin d'un cycle de bologne. Des descripteurs généraux de niveau ont été développés pour le « cycle court à l'intérieur du premier cycle» et pour le premier, le second et le troisième cycle. Les descripteurs comportent un ensemble de critères, formulés en termes de niveau de compétence, qui permettent de faire la distinction, d'une manière large et générale, entre les différents cycles. On distingue les cinq ensembles de critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Acquisition de connaissances et compréhension • Application des connaissances et de la compréhension • Faire des jugements et des choix éclairés • Communiquer les connaissances et la compréhension • Renforcement des capacités pour continuer à apprendre <p>Les Descripteurs de Dublin ont été développés par un groupe international d'experts, qui s'est donné le nom de Joint Quality Initiative (JQI). Les travaux de la JQI et de Tuning sont considérés comme complémentaires par les deux parties.</p>
<p>ECTS</p>	<p>Le système ECTS est un système centré sur l'apprenant pour l'accumulation et le transfert de crédits, reposant sur la transparence des résultats d'apprentissage et des processus d'apprentissage. Il a pour but de faciliter la planification, la délivrance, l'évaluation, la reconnaissance et la validation des qualifications et des unités d'apprentissage ainsi que la mobilité des étudiants. Le système ECTS est largement utilisé dans l'enseignement supérieur formel et peut être appliqué à d'autres activités d'éducation et formation tout au long de la vie.</p>
<p>Optionnelle</p>	<p>Une unité de cours pouvant être choisie dans le cadre d'un programme d'études mais qui n'est pas obligatoire pour tous les étudiants.</p>
<p>Cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (CEC-EFTLV)</p>	<p>Un cadre européen des certifications (CEC) est un cadre global qui rend transparentes les relations entre les systèmes éducatifs européens nationaux (et / ou sectoriels) de qualification et les qualifications qu'ils contiennent. Il s'agit d'un mécanisme d'articulation entre les cadres nationaux. Actuellement, il existe deux cadres européens de certifications. L'un porte uniquement sur l'enseignement supérieur et a été créé dans le cadre du processus de Bologne, l'autre s'intéresse à l'étendue entière de l'éducation et a été créé</p>

	<p>par la Commission européenne. Le premier cadre porte le nom de Cadre des certifications de l'espace européen de l'enseignement supérieur, abrégé en CC – EEES (voir ci-dessous). Le second s'étend dans tous les domaines, y compris celui de l'enseignement supérieur et porte le nom de Cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, abrégé en CEC - EFTLV.</p> <p>LE CEC - EFTLV, adopté par les 47 pays participant au processus de Bologne, est un système visant à :</p> <p>Permettre aux apprenants (citoyens, employeurs, etc.) dans toute l'Europe de comprendre l'éventail des diverses qualifications nationales, locales et régionales européennes de l'enseignement supérieur et les relations existant entre elles</p> <p>De promouvoir l'accès, la flexibilité, la mobilité, la collaboration, la transparence, la reconnaissance et l'intégration (liens) à l'intérieur des systèmes européens d'enseignement supérieur et entre ces derniers.</p> <p>De défendre la diversité dans le contenu et la façon dont sont dispensés les programmes éducatifs et donc, l'autonomie universitaire nationale, locale, régionale et institutionnelle.</p> <p>Améliorer la compétitivité et l'efficacité de l'enseignement supérieur européen</p> <p>Voir également : <i>Cadre national de certifications</i></p>
<p>Compétences génériques</p>	<p>Les compétences génériques sont également appelées compétences transférables ou compétences académiques générales. Elles existent en général dans tout programme d'études et peuvent être transférées d'un contexte à un autre.</p>
<p>Reconnaissance Internationale</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Méthodologies et procédures permettant de comprendre les qualifications étrangères et d'établir leur comparabilité en vue de la poursuite des études ou de l'obtention d'un emploi. 2. Une reconnaissance formelle par une autorité compétente du niveau d'un diplôme étranger en vue de l'accès à des études et / ou à un emploi.
<p>Compétences clés</p>	<p>Les compétences clés sont les compétences les plus importantes que le diplômé aura acquises après avoir suivi un programme d'études spécifique.</p>
<p>Apprenant</p>	<p>Toute personne qui acquiert de nouvelles connaissances, de nouveaux comportements, de nouvelles aptitudes ou valeurs, ou une nouvelle compréhension, ce qui peut impliquer la synthèse de différents types d'information.</p>

Résultats d'apprentissage	Un résultat d'apprentissage peut être décrit comme un énoncé de ce que l'apprenant est supposé savoir, comprendre et être capable de démontrer après avoir achevé un processus d'apprentissage. Les résultats d'apprentissage sont exprimés en termes de niveau de compétence devant être atteint par l'apprenant. Ils font référence aux descripteurs de niveau dans les cadres nationaux et européens de qualifications. Voir également : <i>Résultats d'apprentissage des programmes</i>
Descripteurs de niveau (cycle)	Exposés généraux décrivant les caractéristiques et le contexte de l'apprentissage attendu à chaque niveau et servant de base pour l'examen des résultats d'apprentissage et des critères d'évaluation.
Niveaux	Les niveaux sont compris comme une série d'étapes séquentielles à suivre par l'apprenant (au sein d'un continuum de développement) exprimées en termes d'une série de résultats génériques, dans un programme donné. Ils peuvent aussi refléter les résultats attendus du programme d'études en termes de descripteurs des niveaux du cycle
Module	Le terme de module a des significations différentes en fonction des pays. Dans certains pays, il signifie une unité de cours, dans d'autres, un module est un groupe d'unités de cours. Dans d'autres encore, les unités de cours sont composées d'un certain nombre de modules. Pour Tuning, un module est défini comme une unité de cours ou une combinaison d'unités de cours dans un système où chaque unité de cours représente le même nombre de crédits ou un multiple de ce nombre. Voir également : <i>unité de cours</i>
Registre national	Liste nationale officielle des programmes / institutions / qualifications / professions reconnus par l'Etat.
Cadre national de certifications	Un cadre national de certifications est une description unique, à l'échelle nationale ou à l'échelle d'un système éducatif, qui est comprise internationalement. Le cadre décrit toutes les qualifications attribuées par le système en question et les relie les unes aux autres de manière cohérente. Un exemple très clair est celui de la République d'Irlande http://www.nqai.ie/en/ Voir également : <i>Descripteurs de qualifications</i> .
Matière / cours optionnel	Une unité de cours pouvant être choisie dans le cadre d'un programme d'études mais qui n'est pas obligatoire pour tous les étudiants.
Résultats d'apprentissage des programmes	Un ensemble cohérent de 15 à 20 déclarations exprimant ce qu'un apprenant est supposé savoir, comprendre et être capable de démontrer après avoir achevé un programme d'études.

Progression (chemins)	Le processus qui permet aux apprenants de passer d'un niveau d'acquisition de compétence à un autre.
Titres protégés	Certains titres professionnels sont protégés légalement et ne peuvent être utilisés que par des personnes ayant suivi une formation spécifique comme le définit l'organisme professionnel compétent.
Certification	Tout diplôme, grade universitaire ou autre certificat délivré par une autorité compétente et attestant de la réussite d'un programme d'études reconnu
Descripteurs de qualification	Énoncés généraux des résultats d'un programme d'études. Ils fournissent des points de référence clairs qui décrivent les principaux résultats d'une certification, souvent en référence au niveau national.
Cadre européen des certifications pour l'espace européen de l'enseignement supérieur (CC EES)	Un cadre global qui rend transparentes les relations entre les systèmes européens de certification de l'enseignement supérieur et les qualifications qu'ils contiennent. Il s'agit d'un mécanisme d'articulation entre les cadres nationaux. Voir également les explications données à CEC - EFTLV).
Assurance de qualité	Le processus ou l'ensemble de processus adoptés à l'échelle nationale ou institutionnelle pour assurer la qualité des programmes éducatifs et des diplômes délivrés.
Réseaux de reconnaissance	ENIC : Réseau européen des centres d'information dans l'espace européen. NARIC : Centres nationaux d'information sur la reconnaissance des diplômes universitaires dans l'Union européenne. Réseaux de centres nationaux fournissant des informations, des conseils et une évaluation des diplômes étrangers. Créé pour contribuer à améliorer la reconnaissance académique des diplômes internationaux et faciliter l'intégration des systèmes éducatifs nationaux.
Point de référence	Indicateurs non prescriptifs sur lesquels s'appuie l'articulation des qualifications, les résultats d'apprentissage ou les concepts apparentés. Source : Bologna Working Group on Qualifications Frameworks, 2005
Professions réglementées	Les professions dont l'accès ou la pratique dans le pays d'accueil membre de l'UE est, conditionné par la possession de certaines qualifications professionnelles fixes, de par la loi, la réglementation ou en vertu de certaines dispositions administratives.

Aptitudes	Une aptitude est la capacité résultant d'un apprentissage, d'obtenir des résultats prédéterminés, souvent en y consacrant le minimum de temps, d'énergie ou les deux. Les aptitudes sont souvent réparties en aptitudes générales / génériques et aptitudes spécifiques à un certain domaine.
Apprentissage centré sur l'élève	Une approche ou un système qui favorise la conception de programmes d'apprentissage qui mettent l'accent sur les réalisations de l'apprenant, tiennent compte des priorités différentes des apprenants et permettent aux étudiants de garder une charge de travail raisonnable (c'est-à-dire que la charge de travail est possible dans la durée du Programme d'éducation et de formation). Elle permet une implication plus grande des apprenants dans le choix du contenu, le mode, le rythme et le lieu de l'apprentissage.
Définitions de référence thématiques	Les définitions de référence thématiques définissent les attentes au sujet des normes des diplômes dans un certain nombre de domaines thématiques. Elles décrivent ce qui donne à une discipline sa cohérence et son identité et définissent ce que l'on peut attendre d'un diplômé en termes de capacités et d'aptitudes nécessaires pour développer une compréhension ou une compétence dans ce domaine.
Compétences spécifiques à un sujet	Compétences liées à un domaine spécifique.
Apprentissage centré sur l'enseignant	La transmission de l'information par un expert du savoir (enseignant) à un destinataire ou un consommateur relativement passif (étudiant / apprenant).
Etudes thématiques	Un programme d'études se concentrant sur un sujet ou un centre d'intérêt particulier. Les études thématiques dans l'enseignement supérieur ont un caractère multidisciplinaire ou interdisciplinaire.
Thèse	Un rapport présenté formellement par écrit, basé sur un travail indépendant de recherche / d'enquête / un projet, qui est nécessaire pour l'obtention d'un diplôme (en général un diplôme du premier ou du deuxième cycle ou un doctorat). Peut également être appelé une dissertation.
Relevé	Un document officiel (c'est-à-dire certifié) qui fournit un résumé complet du dossier académique de l'étudiant dans cette / ces institution (s) menant à une qualification.

<p>Tuning</p>	<p>Tuning Convergence des structures éducatives en Europe est un projet à vocation universitaire qui a pour but de proposer une approche permettant de mettre en œuvre le processus de Bologne au niveau de l'enseignement supérieur, institutionnel et thématique. L'approche Tuning contient une méthodologie visant à (re-) concevoir, développer, appliquer et évaluer des programmes d'études pour chacun des cycles de Bologne. Le terme « Tuning » (convergence) souligne la notion selon laquelle les universités ne visent pas à unifier ou à harmoniser leurs programmes de formation dans un ensemble prescrit de curricula européens mais recherchent plutôt des points de convergence et une compréhension commune, fondée sur la diversité et l'autonomie.</p>
----------------------	--

Sources

Bologna Working Group on Qualifications Frameworks, 2005

ECTS Users' Guide, 2009

Tuning Educational Structures Projects

QAA-UK. The Quality Assurance Agency for Higher Education (QAA)

Annexe 1

Conception d'un programme d'étude

Conception d'un programme d'étude et définition des compétences et des résultats d'apprentissage du programme

Le présent Guide est conçu principalement pour ceux qui veulent décrire un programme existant. Cependant, la formulation d'un profil de formation est également l'une des premières étapes dans la création d'un nouveau programme universitaire, ou pour tenter d'améliorer un programme existant.

Dans un cas comme dans l'autre, la première étape consiste à déterminer si le programme est nécessaire aux étudiants et à la société, plutôt que si certains universitaires ont envie d'enseigner dans ce cadre.

Pour déterminer cela, il faudra un examen minutieux et objectif des facteurs tels que le marché du travail, le développement du domaine thématique, les technologies émergentes, et ainsi de suite.

Une fois que le domaine général du programme a été identifié ou décidé, il sera utile de consulter les points de référence généraux et les points de référence spécifiques à ce domaine qui ont été établis pour ce domaine universitaire ou ce secteur professionnel.

Cela aidera dans la conception du programme de formation, c'est-à-dire à la définition du profil, à l'identification de l'ensemble des compétences correspondantes devant être développées et à la formulation des résultats d'apprentissage devant être atteints. La conception de programmes d'étude et la définition des compétences du programme et des résultats d'apprentissage nécessitent un grand soin dans la planification et le travail d'équipe de la part du personnel responsable. Dans les programmes centrés sur les étudiants ou orientés vers les acquis, tout le personnel universitaire impliqué dans la délivrance de certaines parties du programme de formation partage la responsabilité de ses résultats et de la conduite des unités ou modules qui constituent le programme.

Les résultats d'apprentissage des unités individuelles devraient, ensemble, constituer le niveau de compétence devant être obtenu par l'apprenant, et devant être vérifié par les résultats d'apprentissages généraux.

Selon la méthodologie Tuning, toutes les unités sont – d’une façon ou d’une autre – reliées les unes aux autres. Ceci ne s’applique pas seulement aux unités ou aux modules qui font partie de la partie principale ou centrale du programme, mais également aux unités de cours mineures ou optionnelles. Dans un programme bien conçu, les unités de cours mineures et optionnelles devraient renforcer le profil du programme tout en donnant aux apprenants la possibilité « d’adapter sur mesure » le programme à leurs besoins.

Les programmes estiment normalement à l’avance la progression du niveau de compétence devant être obtenu et par conséquent les résultats d’apprentissage à atteindre.

En conséquence, les résultats d’apprentissage des unités / modules qui développent les compétences qu plus haut niveau devraient correspondre précisément aux résultats d’apprentissage du programme.

Pour la définition de nouveaux programmes de formation et l’amélioration de programmes existants, l’application du processus suivant composé de 10 étapes pourrait s’avérer utile.

Dix étapes pour la conception / l’amélioration de nouveaux programmes (ou l’amélioration de programmes existants)

1. Déterminer le besoin et le potentiel

- Consulter les parties prenantes (étudiants potentiels, universitaires, employeurs potentiels) pour vérifier que la formation est nécessaire.
- Décider si le programme proposé répond aux demandes professionnelles et / ou sociales existantes ou nouvelles.

2. Définir le profil et les compétences clés

- Identifier la / les principale (s) discipline (s) / domaines (s) constituant la base du programme d’études
- Indiquer si l’objet du programme d’études est d’avoir une portée générale et / ou spécialisée.
- Décider de l’orientation du programme d’études.
- Identifier et décrire les domaines / secteurs potentiels dans lesquels les diplômés sont susceptibles de trouver un emploi.

- identifier et décrire sa contribution au développement de la citoyenneté et de la culture personnelle.
- Identifier les compétences clés du programme, en opérant si possible une distinction entre les compétences génériques et spécialisées, les plus pertinentes pour le programme d'études proposé (jusqu'à 15).
- Formuler ces compétences clés génériques et spécifiques de façon plus détaillée en appliquant les instructions données dans ce guide (dans la section E).

3. Formuler the Résultats d'apprentissage du programme

- Formuler les résultats d'apprentissage du programme correspondant aux compétences clés du programme identifiées (jusqu'à 15 ou 20) en utilisant les instructions données dans ce guide (dans la section F).

4. Décider si l'on souhaite « modulariser » ou pas

- Décider si chaque unité de cours doit comprendre un nombre fixe (par exemple 5 ou ses multiples) ou comprendre un nombre aléatoire basé sur la charge de travail prévue.
- Attribuer des crédits ECTS à chaque unité de cours, en fonction de la convention selon laquelle un semestre représente 30 crédits ECTS et une année universitaire normale 60 crédits ECTS et de la recommandation selon laquelle un crédit ECTS doit correspondre à 25 à 30 heures de travail pour un étudiant.

5. Identifier les compétences et formuler les résultats d'apprentissage pour chaque module

- Sélectionner les compétences génériques et spécifiques devant être acquises ou améliorées dans chaque module sur la base des compétences clés du programme identifiées à l'étape 3.
- Formuler les résultats d'apprentissage pour chaque compétence devant être développée dans l'unité de cours.

6. Déterminer les approches de l'enseignement, de l'apprentissage et de l'évaluation

- Décider comment les compétences peuvent être mieux (davantage) développées et évaluées, pour obtenir les résultats d'apprentissage prévus.

- Prévoir des approches diverses de l'enseignement, de l'apprentissage et de l'évaluation.

7. Vérifier si les compétences clés génériques et spécifiques sont couvertes

- Vérifier les chemins de progression des compétences clés génériques et spécifiques identifiées.
- Vérifier si toutes les compétences clés génériques et spécifiques du programme sont couvertes par les modules / unités de cours.

8. Décrire le programme et les unités de cours

- Préparer une description du programme et des descriptions des unités de cours basées sur le profil, sur les compétences clés du programme, sur les résultats d'apprentissage du programme, sur l'attribution de crédits et sur les approches de l'enseignement, de l'apprentissage et de l'évaluation identifiées.

9. Vérifier l'équilibre et la faisabilité

- Vérifier si le programme achevé est équilibré en termes des efforts qu'il demande et des compétences devant être obtenues.
- Vérifier si les crédits ont été attribués sur des bases solides et si les étudiants peuvent effectuer les unités individuelles et l'ensemble du programme dans le temps imparti,

10. Mettre en œuvre, surveiller et améliorer

- Mettre en œuvre le programme d'études et ses composants en fonction d'une structure claire et d'un plan d'application transparent.
- Surveiller le programme d'études et ses composants en utilisant des questionnaires destinés aussi bien aux étudiants qu'aux enseignants pour évaluer l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation, ainsi que les informations relatives aux résultats, en termes de taux de réussite. Il est également conseillé d'utiliser la liste Tuning Checklist for Curriculum Evaluation donnée en annexe 2 de la publication, Julia Gonzalez et Robert Wagenaar, eds., *Tuning Educational Structures in Europe. Universities' Contribution to the Bologna Process. An Introduction* (2nd. Ed. Bilbao, Groningen, 2008) également disponible sur le site Internet Tuning (<http://tuning.unideusto.org/tuningeu>).

- Utiliser un système de retour et de transmission des informations pour analyser les résultats des évaluations et les développements attendus dans le domaine d'étude dans à l'égard de la société que des milieux universitaires.
- Utiliser les informations recueillies pour améliorer le programme de formation et ses composants.

Annexe 2

Liste des compétences génériques

Liste TUNING des compétences génériques

1. Capacité de communiquer dans une seconde langue (étrangère)
2. Aptitude à apprendre et à rester à jour dans l'apprentissage
3. Capacité de communiquer verbalement et par écrit dans la langue maternelle
4. Capacité à la critique et à l'autocritique
5. Capacité de planifier et de gérer son temps
6. Capacité d'agir sur la base d'un raisonnement éthique
7. Aptitude à générer de nouvelles idées (créativité)
8. Capacité de rechercher, de traiter et d'analyser des informations provenant de sources diverses
9. Capacité de travailler de façon autonome
10. Capacité d'identifier, de poser et de résoudre les problèmes
11. Capacité d'appliquer ses connaissances à des situations concrètes
12. Capacité de prendre des décisions éclairées
13. Capacité de mener des recherches à un niveau approprié
14. Capacité de travailler en équipe
15. Connaissance et compréhension du domaine et compréhension de la profession
16. Capacité de motiver les gens et d'avancer vers des objectifs communs
17. Engagement vis-à-vis de la préservation de l'environnement
18. Capacité de communiquer des informations clés de son domaine ou de sa discipline à des non experts
19. Aptitude à la pensée abstraite et analytique et à la synthèse des idées
20. Capacité de communiquer de façon constructive avec les autres, quelle que soit leur origine ou leur culture et dans le respect de la diversité
21. Capacité de concevoir et de gérer des projets
22. Capacité de communiquer avec les autres dans un esprit constructif, même lorsqu'il s'agit de questions difficiles
23. Capacité de montrer que l'on tient compte de l'égalité des chances et de l'égalité des sexes
24. Engagement en faveur, de la santé, du bien-être et de la sécurité

25. Capacité de prendre des initiatives et de favoriser l'esprit d'entreprise et la curiosité intellectuelle
26. Capacité d'évaluer et de maintenir la qualité du travail produit
27. Capacité d'utiliser les technologies de l'information et de la communication
28. Engagement vis-à-vis des tâches et des responsabilités
29. Capacité de s'adapter et d'agir dans des situations nouvelles et à faire face sous pression
30. Capacité de faire preuve de responsabilité sociale et de conscience civique dans ses actions
31. Capacité de travailler dans un contexte international

Annexe 3

Exemples de profils de formation Histoire, Sciences infirmières, Physique

Sur les pages suivantes, des profils complets de formation pour les domaines thématiques utilisés comme exemples dans ce Guide sont présentés pour donner un aperçu général de ce à quoi ces profils de formation ressemblent et de la façon dont les différentes sections sont liées les unes aux autres. Les exemples sont fictifs, bien qu'une série d'exemples réels (fournis par les partenaires de test du projet CoRe 2) aient été utilisés pour leur élaboration.

Veuillez noter que la taille du profil de formation ne devrait pas dépasser 2 pages au format A4.

Histoire

Histoire exemple 1

Profil de formation d'Histoire Baccalaureus Artium [Bachelor in Arts] Programme de formation en Histoire moderne	
TYPE DE DIPLOME & DURÉE	Diplôme simple (180 crédits ECTS)
INSTITUTION	Universitas Utopiensis (Université d'Utopia), Arcadie
ORGANISMES D'ACCREDITATION	Agence d'assurance qualité Utopia en Arcadie
PERIODE DE REFERENCE	Programme de formation mis en application en 2008, accrédité pour 5 ans
NIVEAU	QF for EHEA: 1st Cycle; EQF level 6; NQF of Arcadia: 1st Cycle
A	But
	Apporter aux étudiants les bases d'une approche historique permettant de comprendre la société moderne, en mettant l'accent en particulier sur le développement de l'Europe à partir de l'an 1500, et sur ses relations avec le reste du monde. Les domaines spécialisés sont l'histoire locale (nationale), l'histoire de l'UE et les évolutions dans d'autres continents.
B	Caractéristiques
1	DISCIPLINES(S) / SUBJECT AREA(S) Histoire, multidisciplinaire, histoire comme matière principale, matières mineures sciences politiques, anthropologie, relations internationales, communications, une langue étrangère est obligatoires, options en sciences humaines, sciences sociales, économie et éducation. Histoire 60%, matières mineures 25%, langues 5%, options 10%.

2	CARACTÈRE GÉNÉRAL OU SPÉCIALISÉ	Général mettant l'accent sur l'identification et l'utilisation de sources primaires et secondaires et de l'historiographie de façon critique.
3	ORIENTATION	Orientation vers la recherche, avec une forte composante de communications et d'aptitudes aux relations interpersonnelles dans la langue maternelle et la seconde langue. Des pistes spéciales sont fournies pour les futurs enseignants et archivistes.
4	CARACTÉRISTIQUES DISTINCTIVES	Les étudiants peuvent mettre l'accent soit sur l'histoire de l'UE et l'histoire des relations internationales soit sur l'histoire de l'UE et l'histoire d'une macro zone non européenne. Une expérience de mobilité Erasmus est recommandée mais pas obligatoire, tous les étudiants participent à des séminaires spéciaux avec les étudiants Erasmus entrants.

C		Employabilité et Poursuite des études
1	EMPLOYABILITÉ	Postes au niveau Licence dans l'administration publique / privée, archives (piste des archives), médias et communication, journalisme.
2	POURSUITE DES ÉTUDES	Accès à des programmes de formation apparentés du second cycle et – avec un travail supplémentaire – à des programmes de formation du second cycle non apparentés. Accès à la formation des enseignants (piste de l'enseignement), aux études spécialisées d'archiviste (piste des archives).

D		Style d'éducation
1	APPROCHES DE L'APPRENTISSAGE ET DE L'ENSEIGNEMENT	Le style d'apprentissage général est l'apprentissage reposant sur les tâches. Il y a quelques cours magistraux, accompagnés d'ateliers et de séminaires. La plus grande partie de l'apprentissage se fait par petits groupes (jusqu'à 20 personnes) et met l'accent sur la discussion, la préparation de présentations de façon autonome et par petits groupes. La dernière année, environ la moitié du temps est consacrée à la thèse finale, qui est également présentée et discutée avec un groupe de discussion composé des enseignants et des pairs.
2	MÉTHODES D'ÉVALUATION	Présentations : orales (power point) et écrites, examens : oral pour les parties conceptuelles, écrit pour les connaissances de base historiographiques, les étudiants conservent un portfolio.

E	Compétences du Programme
1	<p>GÉNÉRIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> — Esprit critique et d'autocritique : capacité de penser en termes scientifiques, de poser des problèmes, de rassembler des données, de les analyser et de proposer des conclusions. — Communication orale et écrite dans la langue maternelle : capacité d'écrire et de parler correctement selon les divers registres de communication (informel, formel, scientifique). — Capacité de travailler autonome, de prendre des initiatives et de gérer son temps : capacité d'organiser des efforts complexes sur une certaine durée, de produire le résultat demandé dans les délais prévus. — Capacité de travailler avec les autres dans un environnement multidisciplinaire et multinational.
2	<p>SPÉCIFIQUES AU DOMAINE D'ÉTUDE</p> <ul style="list-style-type: none"> — Connaissances générales de base : orientation dans les thèmes principaux du débat historique actuel et connaissance de la chronologie mondiale. — Application des connaissances dans la pratique : capacité d'utiliser des renseignements de base et des compétences de recherche d'information pour formuler une discussion cohérente sur un problème historique. — Sensibilisation au caractère constant de la recherche et du débat historiques — Sensibilisation aux connexions entre les problèmes actuels et le passé — Connaissance du cadre général diachronique du passé — Connaissance spécifique des chronologies et des interprétations historiographiques de la colonisation, de la décolonisation, de la modernité, de la post-modernité et de la mondialisation. — Connaissance d'au moins un domaine thématique spécifique (relations internationales, histoire économique, histoire des idées, histoire des sexes, histoire de la science et de la technologie, etc.). — Capacité de récupérer et de traiter des informations provenant de sources diverses (électronique, écrite, archivale, orale) de la façon la plus appropriée au problème, en les intégrant de façon critique dans un récit circonstancié — Capacité d'utiliser la terminologie et les modes d'expressions appropriés de la discipline sous forme orale et écrite dans la langue maternelle et dans la seconde langue.
F	Résultats d'apprentissage du programme
	<p>Le diplômé peut démontrer :</p> <ul style="list-style-type: none"> — connaissance de la chronologie européenne et mondiale, en particulier depuis l'an 1500, et capacité de décrire en termes synthétiques les principales approches de l'étude des empires européens, du monde et de l'histoire mondiale —qu'il / elle est capable de formuler des textes et des textes et des mémoires basés sur des informations historiques actualisées ce qui peut être utile, par exemple, dans le journalisme, pour les organismes locaux et les musées.

- Capacité de dire et d'écrire des textes et des présentations simples ainsi que les textes plus complexes et savants requis au cours de la dernière année, en utilisant les registres de communication appropriés
- capacité d'organiser son programme de travail de façon autonome au cours de la dernière année, comme le montre la préparation à des colloques sur sa thèse, en se portant volontaire pour participer à des groupes de travail, et en conservant une trace de ces activités dans son portfolio.
- capacité d'identifier et de décrire le contexte politique et culturel dans lequel les grands débats sur la colonisation et la décolonisation se sont développés et capacité d'identifier les principaux historiens impliqués dans ces débats.
- connaissance des grands événements et processus mondiaux du passé, environ deux millénaires, malgré une spécialisation dans l'histoire moderne et contemporaine.
- capacité de décrire les tendances historiographiques des vingt dernières années et d'identifier les principaux acteurs dans les débats sur la modernité, la post-modernité et la mondialisation et les compréhensions connexes des relations entre les peuples du monde,
- connaissance approfondie d'un domaine spécifique choisi : (relations internationales, histoire économique, histoire des idées, histoire des sexes, histoire des sciences et de la technologie), comme le montre la lecture, l'étude et le compte-rendu sur un minimum de 5 ouvrages importants s'y rapportant.
- aptitude à traiter un problème de recherche, de récupérer les sources et la bibliographie appropriées, en l'analysant et en donnant sous une forme critique et narrative ses conclusions dans un texte d'environ 20.000 mots.
- capacité de travailler de façon productive au sein d'une équipe, avec des personnes d'autres nationalités, en tenant compte de la diversité des origines et des cultures de ses collègues de travail pour traiter les tâches spécifiques,
- comme le montrent les présentations, les essais et la thèse finale, capacité d'utiliser une terminologie appropriée et de narrer et discuter des faits et des interprétations dans un langage clair et précis.
- capacité de faire des présentations orales et d'écrire des textes allant jusqu'à 10 pages dans sa seconde langue.

Piste des archives :

- capacité d'illustrer les bases historiques et le cadre juridique du système des archives en Arcadie.
- capacité d'accéder à des répertoires et à des inventaires d'archives privées et publiques
- capacité d'illustrer et d'appliquer dans la pratique les principes du catalogage de documents historiques liés à la période moderne et contemporaine en ce qui concerne l'histoire locale et l'histoire nationale de l'Arcadie.

Piste de l'enseignement :

- capacité d'illustrer les principales méthodes pédagogiques utilisées dans les établissements primaires et secondaires
- capacité de concevoir et de guider une expérience d'apprentissage / enseignement pour les écoliers en rapport avec l'histoire mondiale et l'histoire de l'UE.

Histoire exemple 2

Profil de formation d'Histoire Magister Artium (Master of Arts) Programme de formation en Histoire moderne	
TYPE DE DIPLOME & DURÉE	Diplôme simple (120 crédits ECTS)
INSTITUTION	Universitas Utopiensis (Université d'Utopia), Arcadie
ORGANISMES D'ACCREDITATION	Organisme d'accréditation d'Arcadie
PERIODE DE REFERENCE	Programme de formation accrédité pour 5 ans en 2007
CYCLE / NIVEAU	CC pour l'EEES : 2ème cycle, CEC niveau 7, CNC d'Arcadie : 2ème cycle

A	But
	Fournir aux étudiants une formation critique générale dans le domaine de l'Histoire, dans laquelle aussi bien la réflexion critique que les capacités pratiques de recherche sont mises en avant et soutenues par le développement des compétences nécessaires à la communication, à la collaboration, à la diffusion et à la gestion de projets.

B	Characteristics	
1	DISCIPLINE (S) / DOMAINE (S) D'ÉTUDE	Histoire : l'accent est mis sur l'histoire, mais certains travaux dans un ou plusieurs domaines connexes sont obligatoires. L'étudiant choisit le domaine thématique en rapport avec ses intérêts particuliers et avec son domaine de spécialisation (comme par exemple la sociologie, l'anthropologie, l'archéologie, l'histoire de l'art, les études régionales, les études en communication, l'économie, les relations internationales ou une langue). Histoire, matière mineure, options (70:20:10).
2	CARACTÈRE GÉNÉRAL OU SPÉCIALISÉ	Général : mettant l'accent sur le développement d'une large vision d'ensemble ainsi que sur une connaissance approfondie des relations du passé et du présent de l'homme et sur une capacité de comprendre de façon critique les transformations que la pratique de l'historiographie est en train de subir aujourd'hui.
3	ORIENTATION	Orientation vers la recherche : mettant l'accent sur les compétences en matière de recherche, individuellement et en groupe, une grande importance est accordée également à l'écriture et à d'autres formes de communication dans la langue maternelle et à l'utilisation courante d'une langue européenne et d'une langue non européenne.

4	CARACTÉRISTIQUES DISTINCTIVES	Le programme développe des perspectives sur l'histoire européenne et mondiale grâce à une connaissance approfondie et à une approche critique des historiographies nationales et régionales. Les aspects spatiaux autant que diachroniques et thématiques de l'Histoire depuis le Moyen-âge jusqu'à l'époque contemporaine sont cultivés. Les étudiants sont encouragés à profiter des possibilités d'étudier en dehors de l'Europe pour leur travail de thèse, bien que cela ne soit pas obligatoire.
C		
Employabilité et Poursuite des études		
1	EMPLOYABILITÉ	Postes du niveau du troisième cycle (MA) dans les administrations privées / publiques, musée, archives (avec sujets mineurs et options dans les études d'archiviste), communication, journalisme, et, avec une qualification supplémentaire, enseignement secondaire et recherche historique
2	FURTHER STUDIES	Accès à des programmes connexes du troisième cycle (doctorat), accès à des qualifications supplémentaires pour l'enseignement secondaire (sur la base du numerus clausus en Arcadie).
D		
Education style		
1	APPROCHES DE L'APPRENTISSAGE ET DE L'ENSEIGNEMENT	Le style d'apprentissage est basé sur l'apprentissage actif, donnant à l'étudiant la responsabilité légitime à la fois du choix du sujet et de l'organisation de son temps. Les cours se font sous forme de séminaire, avec des ateliers méthodologiques pour les étudiants travaillant sur la même période ou sur le même thème diachronique. Au cours de la première année, l'étudiant choisit une orientation de recherche, y compris pour les cours qu'il suivra dans les disciplines connexes, et discute ses choix lors d'un colloque. Pendant la dernière année, environ la moitié du temps est consacrée à la thèse, présentée et défendue devant une commission d'universitaires.
2	MÉTHODES D'ÉVALUATION	L'évaluation se fait sur : 1) Présentations : orales (power point) et écrites, 2) Examens : à l'oral pour les parties conceptuelles, à l'écrit pour les connaissances historiographiques, 3) au cours de la première année, il y a un colloque, 4) la dernière année, discussion et soutenance de la thèse.
E		
Programme compétences		
1	GÉNÉRIQUES	— Aptitudes à la critique et à autocritique : capacité de formuler un problème, de le traiter avec les informations et la méthodologie appropriées, de parvenir à une conclusion valide.

1	<ul style="list-style-type: none"> — Souci de qualité et d’engagement éthique : prise de conscience des normes requises pour la recherche et la publication scientifiques y compris conscience critique et honnêteté intellectuelle. — Compétences interpersonnelles et travail d’équipe : capacité de participer à des groupes de travail, en prenant la tête des opérations si nécessaire, dans un groupe international ou multiculturel. — Communication orale et écrite dans la langue maternelle et une autre langue : capacité de parler et d’écrire correctement en fonction des différents registres de communication (informel, formel, scientifique). — Travail autonome, conception de stratégies et gestion du temps : capacité d’organiser des efforts complexes, en intégrant les résultats de diverses études et analyses et en produisant le produit requis dans les délais établis.
2	<p>SPÉCIFIQUES AU DOMAINE D’ÉTUDE</p> <ul style="list-style-type: none"> — Histoire mondiale : connaissance et compréhension de : principaux processus et événements historiques sur tous les continents depuis le début du Moyen-Âge et leur interrelation et des débats et des orientations actuels de la recherche à leur sujet. — Analyse de documents : récupération, compréhension et mise des documents d’archives, des contributions historiographiques et des débats concernant le passé dans leur contexte politique et culturel. — Période / thème historique: Connaissance détaillée et compréhension d’une période ou d’un domaine thématique particulier et des méthodologies et débats historiographiques s’y rapportant. — Connaissance des ressources disponibles pour la recherche historique y compris celles reposant sur les TIC et capacité de les utiliser à bon escient. — Utilisation de la terminologie et des modes d’expressions appropriés de la discipline à l’oral et à l’écrit dans sa langue maternelle et dans une seconde langue. — Sensibilisation et aptitude à l’utilisation d’outils d’autres sciences humaines si nécessaire dans le cadre d’un projet de recherche. — Coopération pour l’accomplissement de tâches scientifiques relatives à la discipline (collecte et traitement de données, élaboration d’analyses, présentation de résultats). — Planification et prestation d’une contribution individuelle basée sur la recherche aux connaissances historiographiques portant sur un problème important.

F	Résultats d’apprentissage du programme
	<p>Le diplômé a démontré :</p> <ul style="list-style-type: none"> — la capacité de formuler et d’affiner un problème de recherche important, a rassemblé les informations nécessaires à son traitement et a formulé une conclusion qui peut être défendue dans un contexte académique.

- la sensibilisation et l'engagement envers les normes scientifiques concernant la précision et l'étendue de la documentation trouvée, utilisée et citée dans les devoirs et dans la dissertation finale.
- la capacité de participer de façon productive à un groupe de travail et d'en prendre la direction à l'occasion, en présidant des débats et des discussions dans un groupe international ou multiculturel.
- la capacité de présenter des textes écrits et de faire des présentations orales d'une longueur et d'une complexité différentes dans sa langue maternelle et dans une autre langue utile dans son domaine de spécialisation.
- la capacité de choisir un domaine de spécialisation en planifiant et en réalisant les travaux dirigés appropriés, et en utilisant les compétences en résultant pour préparer et mener un plan de recherche dans les délais établis.
- la capacité à illustrer en parallèle, en mettant en évidence les analogies, les diversités et les connexions entre les grands événements et processus dans différentes parties de l'Eurasie, de l'Afrique et des Amériques, aussi bien avant qu'après l'époque des « découvertes » européennes.
- la capacité d'analyser des documents historiques et des textes historiographiques de différentes périodes, en les interprétant et en les contextualisant correctement dans les travaux dirigés, les rapports écrits et la dissertation finale.
- une connaissance approfondie et objectivement fondée de la période ou du domaine thématique de spécialisation choisi dans les travaux dirigés et les tests écrits ainsi que dans la dissertation finale.
- la capacité d'utiliser les ressources en matière de TIC de façon savante, en appliquant des critères élevés d'analyse textuelle à l'électronique ainsi qu'aux sources archivales traditionnelles narratives et orales.
- la capacité de faire la distinction entre les différents registres d'expression dans le domaine de la recherche universitaire et de les appliquer de façon appropriée dans des résumés, des comptes-rendus et des devoirs à l'écrit et à l'oral ainsi que dans sa dissertation finale.
- la capacité d'utiliser les outils d'autres sciences humaine, naturelles ou exactes lorsque c'est nécessaire, pour le traitement d'un problème de recherche.
- la capacité de travailler de façon productive dans des groupes organisés pour situer, récupérer et traiter des données pour traiter un travail de recherche et d'assumer la responsabilité de l'organisation de certaines phases du travail.
- la capacité de mener et d'achever un projet de recherche de longueur moyenne, en incorporant des outils des disciplines connexes, et de traiter un problème important concernant un domaine européen ou non européen de l'ère post médiévale, en élaborant ses conclusions sous la forme d'un texte narratif avec appareil critique (c'est à dire accompagné de notes, de références, d'annexes, de documents) de la manière la plus appropriée à l'objet de l'étude, d'environ 50.000 mots, et de le défendre devant une commission d'universitaires.

History example 3

Profil de formation d'Histoire Philosophiae Doctor (Doctor of Philosophy) Programme de formation en Histoire moderne	
TYPE DE DIPLOME & DURÉE	Diplôme simple (240 crédits ECTS / 4 années universitaires)
INSTITUTION (S)	Universitas Utopiensis (University d'Utopia) en Arcadie
ORGANISME (S) D'ACCREDITATION	Organisme d'accréditation d'Arcadie
PÉRIODE DE RÉFÉRENCE	Programme de formation accrédité pour 5 ans en 2007
CYCLE / NIVEAU	CC pour l'EEES : 3ème cycle, CEC niveau 8, CNC d'Arcadie : 3ème cycle

A	But
	L'objectif général est de donner aux étudiants du troisième cycle des compétences avancées dans le domaine de la recherche dans leur domaine thématique, tout en améliorant leur compréhension des débats plus généraux sur l'évolution de la société et sur le rôle que l'histoire peut jouer dans ce domaine.

B	Caractéristiques	
1	DISCIPLINE (S) / DOMAINE (S) D'ÉTUDE	Histoire : Moderne et contemporaine. La plus grande partie du travail de cette formation, correspondant à 120 crédits, est consacrée à la recherche de doctorat et de thèse et comprend la recherche, l'analyse de la documentation et l'élaboration du texte écrit selon les normes internationales d'excellence. D'autres travaux dirigés ou ateliers et séminaires sont choisis par l'apprenant / chercheur débutant en histoire ou dans des domaines connexes. Histoire : autre (80:20).
2	CARACTÈRE GÉNÉRAL OU SPÉCIALISÉ	Général : Le chercheur débutant reçoit un soutien dans l'élaboration d'un thème de recherche et la préparation d'une stratégie méthodologique pratique et théorique pour traiter ce thème : tous les thèmes concernant l'histoire mondiale et européenne à partir de 1500 (histoire de la science, politique et égalité des sexes, impérialisme, décolonisation, nationalisme, mondialisation, etc.) peuvent être acceptés, s'ils sont en harmonie avec les capacités du personnel enseignant de doctorat.
3	ORIENTATION	Orientation vers la recherche : avec une composante pratique consistant en une formation à la conception et à la gestion de projets internationaux.

4	CARACTÉRISTIQUES DISTINCTIVES	Si la plus grande partie du travail est consacrée à la dissertation, pendant le temps restant, le chercheur débutant peut choisir parmi une variété de cours scientifiques ou théoriques et d'activités orientées vers le travail : formation à la révision de textes, communication, conception de projet et recherche de financement.
---	----------------------------------	---

C	Employabilité et Poursuite des études	
1	EMPLOYABILITÉ	Postes exigeant une formation avancée dans le domaine de la recherche et un niveau d'expertise élevé dans l'administration publique et privée, les médias et la communication, l'édition, la recherche et les établissements d'enseignement supérieur ou les organismes de recherche.
2	POURSUITE DES ÉTUDES	Des bourses post-doctorales sont disponibles et peuvent contenir un élément d'études supérieures.

D	Style d'éducation	
1	APPROCHES DE L'APPRENTISSAGE ET DE L'ENSEIGNEMENT	Le mode d'apprentissage est basé sur l'apprentissage actif, en particulier sur un projet individuel de recherche à grande échelle, recevant un suivi attentif mais donnant les responsabilités adéquates au chercheur débutant pour lui permettre de choisir la méthode, le sujet, l'organisation du temps. Bien qu'il s'agisse normalement d'un programme d'étude à plein temps, il est possible de prendre des dispositions en vue d'études à temps partiel, permettant de les concilier avec un emploi.
2	MÉTHODES D'ÉVALUATION	L'évaluation des travaux dirigés et des séminaires se fait en fonction des pratiques de ces activités. L'évaluation globale est « itinéraire », à intervalles réguliers trois fois par an (première année colloque sur le plan de recherche et d'étude, deuxième année colloque sur les autres études et sur les résultats des recherches, troisième année sur l'analyse et l'élaboration écrite des résultats). L'évaluation finale et l'attribution du diplôme prennent la forme d'une soutenance publique de la dissertation : originale, de qualité publishable, d'une longueur d'environ 100.000 mots.

E	Programme compétences	
1	GÉNÉRIQUES	— Aptitudes à la critique et à autocritique : capacité de proposer une critique sur des publications , des présentations et des thèses présentes dans le débat scientifique international, en identifiant et en défendant sa propre position vis-à-vis d'elles.

1	<ul style="list-style-type: none"> — Raisonnement abstrait, modélisation de problème : capacité d'identifier les problèmes pertinents et de les délimiter de manière utile à l'avancement et au transfert des connaissances scientifiques et de leur compréhension. — Souci de qualité et d'engagement éthique : prise de conscience des normes requises pour la recherche et la publication scientifiques y compris conscience critique et honnêteté intellectuelle. — Communication : capacité de parler, d'écrire et d'écouter selon différents registres dans sa langue maternelle et dans une autre langue, de présenter des problèmes complexes à des spécialistes et à des non spécialistes, connaissance de l'utilisation et des modalités des médias. — Travail autonome, gestion du temps : capacité d'organiser l'acquisition d'outils théoriques et pratiques, de gérer des efforts complexes, d'intégrer les résultats de diverses études et analyses et de produire un produit final dans les délais prévus. — Aptitudes interpersonnelles : coopération dans un milieu local ou international pour l'accomplissement de tâches spécifiques liées à la discipline (collecte et traitement des données, développement d'analyses, présentation et discussion des résultats).
2	<p>SPÉCIFIQUES AU DOMAINE D'ÉTUDE</p> <ul style="list-style-type: none"> — Base des connaissances : connaissance vaste et sur des bases solides des grands événements et processus mondiaux au cours du dernier demi millénaire, connaissance approfondie ou très approfondie du domaine de recherche spécifique accompagnée de la connaissance du débat universitaire général et des contributions spécifiques au domaine individuel de recherche historique. — Gestion de l'information : capacité d'identifier, d'obtenir, d'analyser et d'intégrer des informations de sources, de documents et de textes divers pour traiter de façon pertinente les problèmes historiques. — Connaissance des ressources (y compris celles basées sur les TIC) disponibles pour la recherche dans son domaine historique spécifique et dans les domaines connexes. — Analyse des documents historiques: capacité de récupération, de contextualiser et d'interpréter des quantités importantes de documents d'archives ou de documentation. — Recherche individuelle : capacité de planifier et de fournir une contribution originale aux connaissances historiographiques basée sur la recherche, concernant un problème important et de qualité publiable. — Conception et gestion de programme : compréhension des principes de la recherche coopérative et capacité de les appliquer dans la pratique à l'histoire et aux sciences sociales et humaines.
F	Résultats d'apprentissage du programme
	<p>Le titulaire du diplôme de doctorat a démontré :</p> <ul style="list-style-type: none"> — la capacité de synthétiser et de discuter des publications récentes dans le domaine de recherche immédiat et en dehors de celui-ci.

- la capacité, comme en atteste la publication d’au moins un article de synthèse publié et d’au moins une critique de livre publiée, d’utiliser les connaissances critiques dans la sphère publique, tautologie.
- la capacité d’élaborer et de présenter de façon convaincante à un groupe de chercheurs qualifiés un plan de recherche pertinent et bien argumenté pour faire face à un problème important.
- l’aptitude à réaliser un produit original de recherche étendue basé sur l’examen critique de sources et fourni avec l’appareil scientifique nécessaire en termes de notes, de bibliographies et de publication des documents pertinents.
- la capacité de présenter les résultats de ses recherches et de les discuter dans des contextes aussi bien académiques que non académiques, sous forme orale et écrite, dans le cadre de séminaires doctoraux, de réunions scientifiques et ‘initiatives publiques (ateliers de sensibilisation).
- la capacité de présenter ses propres résultats de recherche oralement dans une autre langue.
- la capacité de préparer des dossiers de presse / des dossiers efficaces d’information de synthèse sur les initiatives de la faculté en les publiant dans la presse, sur Internet ou par l’intermédiaire de listes de diffusions importantes.
- la capacité, vérifiée par le biais de trois colloques annuels et la soutenance finale, de planifier son temps efficacement pour obtenir les résultats nécessaires.
- dans les écrits, les interventions orales et les présentations, ainsi que dans les travaux dirigés et la dissertation, la connaissance des débats et des tendances, la capacité de les analyser et de se référer de façon pertinente aux principaux travaux historiographiques du dernier demi-siècle.
- dans les contextes précités, la connaissance des productions historiographiques les plus récentes dans son domaine spécifique de recherche et la capacité d’interagir intellectuellement avec elles.
- la capacité d’utiliser des inventaires d’archives, des catalogues de bibliothèque et les ressources à jour en matière de TIC pour localiser des sources et des supports documentaires utiles à ses propres recherches.
- la capacité de découvrir, d’analyser et d’intégrer un vaste corpus de documents d’archives et de sources diverses dans la dissertation finale et la recherche servant à la préparation de celle-ci.
- la capacité de planifier une contribution originale basée sur ses recherches, aux connaissances dans le domaine historiographique, portant sur un problème important et de qualité publiable.
- la connaissance des principales possibilités de recherche coopérative pour les sciences sociales et les sciences humaines, en présentant un rapport critique sur au moins un grand programme, identifiant les aspects positifs / négatifs pour son propre domaine de recherche.

Sciences infirmières

Sciences infirmières Exemple 1

PROFIL DE FORMATION DE Premier cycle de premier cycle en sciences infirmières avec qualification d'infirmier / infirmière (Bachelor of Science in Nursing)	
TYPE DE DIPLÔME & DURÉE	Diplôme simple (180 Crédits ECTS)
INSTITUTION (S)	Université Nationale d'Atlantis, Atlantis
ORGANISME (S) D'ACCREDITATION	Organisme d'accréditation d' Atlantis. Conseil des infirmiers des sages-femmes d' Atlantis
PÉRIODE DE RÉFÉRENCE	Programme validé pour 5 ans pour les cohortes débutant en octobre 2008
CYCLE / NIVEAU	CC pour l'EEES : 1 ^{er} cycle, CEC niveau 6, CNC niveau 6 d'Atlantis

A	But
	L'objectif de ce programme d'études est de préparer les infirmiers / infirmières diplômés qui sont des décideurs sûrs, concernés et compétents qui acceptent d'assumer la responsabilité personnelle et professionnelle de leurs actions. Leur programme est basé sur la recherche et sur la pratique, et promeut activement la réflexion critique, et la pratique indépendante et éthique. Le programme est conforme aux critères académiques et professionnels de l'autorité nationale compétente (Conseil des infirmiers des sages-femmes d' Atlantis) et aux exigences de la Directive 2005 / 36 / CE sur les services professionnels, « pour l'infirmier / l'infirmière responsable des soins généraux ».

B	Caractéristiques	
1	DISCIPLINE (S) / DOMAINE (S) D'ÉTUDE	Le principal sujet est la théorie et la pratique de la pratique infirmière (50:50).
2	CARACTÈRE GÉNÉRAL OU SPÉCIALISÉ	Soins infirmiers généraux.
3	ORIENTATION	Il s'agit d'un diplôme universitaire à orientation professionnelle appliqué à la théorie et à la pratique des soins infirmiers.
4	CARACTÉRISTIQUES DISTINCTIVES	Le diplôme comprend une composante importante d'apprentissage interdisciplinaire avec d'autres professionnels de la santé et des services sociaux. Les étudiants ont une période de trois mois au choix. Le diplôme est mis en œuvre dans un environnement de recherche active.

C		Employabilité et Poursuite des études
1	EMPLOYABILITÉ	Après avoir terminé le programme avec succès, les diplômés sont éligibles pour s'inscrire auprès de l'autorité nationale compétente (Conseil des infirmiers et des sages-femmes d'Atlantis) pour devenir des infirmiers / infirmières diplômés /diplômées qui ont satisfait aux exigences de l'Article 31 de la Directive 2005 / 36 / CE sur les Services professionnels.
2	POURSUITE DES ÉTUDES	Les diplômés qui se sont qualifiés sont bien adaptés pour mener des études supérieures dans le domaine académique ou professionnel au niveau post-universitaire dans les domaines des soins infirmiers, la pratique spécialisée, les soins de santé, la recherche, le leadership et la gestion, dans les soins infirmiers et la santé.

D		Education style
1	APPROCHES DE L'APPRENTISSAGE ET DE L'ENSEIGNEMENT	C'est une approche mixte basée sur l'apprentissage participatif qui est adoptée. Des cours magistraux face à face alternent avec des podcasts, du e-learning, du travail de groupe, un apprentissage interprofessionnel et une évaluation par les pairs, une étude autodirigée, un apprentissage basé sur la recherche, un apprentissage réflexif, des stages professionnels, du travail en groupe, une étude individuelle et un apprentissage autonome.
2	MÉTHODES D'ÉVALUATION	Projet de dissertation, épreuves écrites préparées ou non, évaluations pratiques basées sur les compétences, travail en équipe, réflexions critiques sur la pratique, essais, présentations, rapports, examens à choix multiples et réponses courtes.

E		Compétences du Programme
1	GÉNÉRIQUES	Etant donné qu'il s'agit d'une profession réglementée, le programme de formation est conforme aux procédures relatives aux compétences et à l'assurance de qualité prescrites par l'autorité nationale compétente (Conseil des infirmiers et des sages femmes d'Atlantis (voir leur site Internet www.nursingmidwiferycouncil.atlantis.org). En outre, le programme est conforme aux exigences de l'Agence pour l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur d'Atlantis pour les programmes universitaires du niveau du premier cycle. Ceci comprend les compétences génériques (également appelées aptitudes clés) attendues des diplômés du premier cycle (voir leur site Internet

www.qualityassuranceagency.atlantis.org). En collaboration avec les parties prenantes dans le domaine des soins infirmiers, L'agence pour l'assurance de qualité a également produit un ensemble de descriptifs de référence pour la profession des soins infirmiers et le programme répond à ces normes (voir www.qualityassuranceagency/nursing.atlantis.org). Les compétences énumérées ci-dessous représentent les compétences synoptiques et les plus caractéristiques de ce programme.

- 1
- Travail d'équipe **interprofessionnel** : peut travailler efficacement dans une équipe interprofessionnelle,
 - **Communication** : peut communiquer efficacement et avec sensibilité avec des personnes vulnérables et n'appartenant pas au milieu médical,
 - Aptitudes à l'évaluation critique : capacité d'évaluer de façon critique les éléments concrets liés à la pratique,
 - **Apprentissage tout au long de la vie**: capacité d'assumer la responsabilité de son propre apprentissage et de sa propre pratique.

SPÉCIFIQUES AU DOMAINE D'ÉTUDE

L'autorité compétente a une liste exhaustive des compétences spécifiques requises qui sont énumérées sur leur site Internet (www.nursingandmidwiferycouncil.atlantis.org). Ce programme répond à toutes ces compétences qui sont rassemblées dans cinq domaines généraux de compétence résumés ci-dessous.

Comme déjà indiqué, les diplômés du programme auront également démontré qu'ils ont réussi à se conformer aux descriptifs de référence pour la profession des soins infirmiers professionnels du premier cycle.

- 2
- Valeurs professionnelles : pratique conforme au Code de conduite de l'autorité compétente et codes juridique et éthique relatifs à la pratique professionnelle,
 - Aptitudes interpersonnelles et **communication** : capable d'établir des relations thérapeutiques et des partenariats avec des individus, des membres de la famille et de la communauté, sans préjudice de leurs besoins et préférences individuels,
 - **Pratique des soins infirmiers et aptitude à la prise de décision** : utilise ses constatations, son expérience et ses facultés cognitives pour articuler et prendre des décisions cliniques et de gestion motivées,
 - **Leadership, gestion et travail en équipe**: capable de travailler avec des individus et des équipes pour promouvoir et délivrer des soins de qualité axés sur la personne du patient,
 - **Connaissance théorique qui sous-tend la pratique professionnelle et la recherche dans le domaine des soins infirmiers** : sait comment évaluer les connaissances cliniques, professionnelles et disciplinaires pour expliquer la pratique et participer au processus de recherche.

En plus des compétences et résultats d'apprentissage requis par l'autorité compétente, les diplômés de ce programme peuvent démontrer :

- Une connaissance approfondie et complète des théories et des faits concrets qui sous-tendent l'évaluation des soins infirmiers, la planification, la pratique et l'audit de manière à délivrer une pratique sûre, efficace et basée sur les éléments concrets,
- La capacité de sauvegarder, de protéger et de défendre les personnes vulnérables et celles qui sont incapables d'exprimer leurs besoins et leurs souhaits en matière de soins,
- Un haut niveau de compétence dans les soins infirmiers et la pratique appropriée aux besoins des clients et des communautés et en rapport avec les recommandations en matière de bonnes pratiques,
- La capacité de communiquer efficacement avec des personnes n'appartenant pas aux milieux médicaux, patients, soignants et professionnels,
- La capacité d'enseigner aux collègues plus jeunes, de les superviser et de les évaluer dans la pratique professionnelle.

Sciences infirmières Exemple 2

PROFIL DE FORMATION DE Masters of Science (MSc) « Leadership et gestion dans les services de santé / services sociaux »	
TYPE DE DIPLOME & DURÉE	Diplôme simple (90 Crédits ECTS)
INSTITUTION (S)	Université nationale d'Atlantis, Atlantis
ORGANISME (S) D'ACCREDITATION	Organisme d'accréditation d'Atlantis
PÉRIODE DE RÉFÉRENCE	Ce programme a été validé par l'Université pour 5 ans pour les cohortes débutant en 2009
CYCLE / NIVEAU	CC pour l'EEES : 2ème cycle, CEC niveau 7, CNC d'Atlantis : niveau 7

A	But
	L'objectif de ce programme de Master est de permettre aux praticiens diplômés des services de santé / services sociaux d'assumer un rôle de leadership clinique / professionnel dans le secteur des soins de santé ou dans la prise en charge sociale. Les diplômés devront démontrer une connaissance solide et factuelle, scientifique et personnelle, de l'efficacité des stratégies de leadership et de gestion pour l'amélioration des services de santé / services sociaux dans leur domaine d'activité.

B	Characteristics	
1	DISCIPLINE (S) / DOMAINE (S) D'ÉTUDE	Les principales disciplines sont le leadership / développement professionnel dans les services de santé / services sociaux. Leadership et gestion, développement professionnel, recherche appliquée (40:20:40).
2	CARACTÈRE GÉNÉRAL OU SPÉCIALISÉ	Spécialisé : leadership et gestion dans la santé / les services sociaux.
3	ORIENTATION	Appliquée
4	CARACTÉRISTIQUES DISTINCTIVES	Ce diplôme interdisciplinaire exige la production d'un projet d'amélioration du service.

C	Employabilité et Poursuite des études	
1	EMPLOYABILITÉ	Les diplômés sont bien préparés pour des rôles de leadership clinique / professionnel d'équipes / unités cliniques importantes.
2	POURSUITE DES ÉTUDES	Praticien avancé / spécialisé / consultant, formations ou études de direction exécutive. Etudes de doctorat.

D		Style d'éducation
1	APPROCHES DE L'APPRENTISSAGE ET DE L'ENSEIGNEMENT	L'accent est mis sur le développement de la prise de conscience individuelle, le travail de groupe et de projet, de séminaires et de conception, l'application et l'évaluation d'une amélioration de fond du service.
2	MÉTHODES D'ÉVALUATION	Auto réflexion critique et critique par les pairs, rapports de projet, évaluations factuelles, analyse critique des incidents, séminaires. Essais et présentations.

E		Compétences du Programme
GÉNÉRIQUES		<p>Le programme est conforme aux exigences de l'Agence pour l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur d'Atlantis pour les programmes universitaires du niveau du second cycle.</p> <p>Ceci comprend les compétences génériques (également appelées aptitudes clés) attendues des diplômés du second cycle (voir leur site Internet www.qualityassuranceagency.atlantis.org). Les compétences énumérées ci-dessous représentent les compétences synoptiques et les plus caractéristiques de ce programme.</p>
1		<ul style="list-style-type: none"> — Communiquer avec confiance : en utilisant tout un éventail de moyens tels que les rapports de projet, les technologies de l'information et les discussions verbales avec les pairs, les subordonnés et les supérieurs hiérarchiques au sein de l'équipe interprofessionnelle. — Travail d'équipe : travailler efficacement au sein d'un groupe d'étudiants dans une équipe de plusieurs agences, en étudiant ses aptitudes à la résolution de problèmes pour étudier différents scénarios. — Réflexion sur soi et sur les pairs : Démontrer des aptitudes à la réflexion sur soi-même et sur les pairs pour le développement personnel et professionnel. — Gestion de projet et de ressources : Mener et gérer efficacement un projet en accordant la plus grande attention à l'éthique, à la justice, au délai et aux ressources. — Culture et diversité : démontrer son respect pour la diversité culturelle à travers son style personnel de leadership et de gestion.
SPÉCIFIQUES AU DOMAINE D'ÉTUDE		<p>Dans le contexte du domaine de pratique professionnelle de l'étudiant et de la population des clients le diplômé est capable des démontrer les aptitudes suivantes :</p>
2		<ul style="list-style-type: none"> — Un leadership efficace et des compétences de gestion : développement d'un projet portant sur une amélioration importante du service. — Evaluation critique et application : capable d'évaluer des modèles d'amélioration du leadership, de la gestion et du service et de juger de leur pertinence dans la pratique.

2	<ul style="list-style-type: none"> — Utilisation efficace des compétences de recherche et des connaissances : capable de concevoir et d'évaluer un projet d'amélioration en se basant sur les faits appropriés. — Créativité et innovation : conçoit des services sensibles aux besoins en matière de soins de santé et de prise en charge sociale d'une population client désignée. — Analyse et impact probable des tendances politiques actuelles et à venir : capable de planifier de façon stratégique en tenant compte de l'évolution prévue et probable dans le secteur. — Évaluation des besoins futurs des ressources humaines : capable d'utiliser un éventail de sources d'information pour prédire les besoins futurs en matière de formation et d'emploi. — Influence sur les débats stratégiques : capable de présenter des arguments raisonnés au niveau local ou national.
F	Liste complète des résultats d'apprentissage du programme
	<p>Dans le contexte du domaine d'activité professionnelle de l'étudiant, de l'organisation et de la / des population (s) cliente (s), les diplômés peuvent démontrer les aptitudes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> — Un examen critique de leur leadership personnel et de leurs capacités de gestion afin d'élaborer un plan d'action personnel qui sera réalisé d'ici la fin du programme. — Analyse de leur (s) culture (s) organisationnelle (s) et discussion critique de l'impact de cette culture sur le rendement du personnel, l'expérience du client et les résultats en matière de santé. — S'appuyer sur une gamme d'éléments factuels pour justifier et défendre les changements / améliorations qui devraient entraîner des résultats positifs pour l'organisation / les personnes concernées. — Planifier, exécuter et évaluer de façon critique leur leadership et leur gestion des changements efficaces, appropriés et durables dans leur environnement de travail. — Montrer une connaissance critique des facteurs qui favorisent des environnements de travail propices à la génération de solutions créatives et innovantes aux problèmes liés à l'organisation ou aux clients. — Anticiper les besoins futurs en matière de ressources humaines en tenant compte de la gestion éthique des ressources humaines et des moteurs de la santé publique. — Débattre de façon critique du rôle actuel et futur des chefs et des gestionnaires de clinique à la lumière de l'évolution politique actuelle, des tendances mondiales et des objectifs en matière de santé publique (internationaux, nationaux et locaux). — Produire des rapports de gestion ou des présentations appropriées pour l'évaluation au niveau de la direction. — Utiliser un éventail de compétences interpersonnelles pour diriger et influencer les autres, y compris pour la gestion de situations de conflit. — Débattre de façon critique de la façon dont la sécurité des patients est améliorée ou compromise par les pratiques en matière de leadership et de gestion stratégique et de gouvernance d'entreprise.

Sciences infirmières Exemple 3

PROFIL DE FORMATION DE Doctorat (PhD) en soins infirmiers	
TYPE DE DIPLOME & DURÉE	Diplôme simple (180 crédits ECTS / 3 années universitaires)
INSTITUTION (S)	Université nationale d'Atlantis, Atlantis
ORGANISME (S) D'ACCREDITATION	Organisme d'accréditation d'Atlantis
PÉRIODE DE RÉFÉRENCE	Ce programme a été validé par l'Université pour 5 ans pour les cohortes débutant en 2009
CYCLE / NIVEAU	CC pour l'EEES : 3ème cycle, CEC niveau 8, CNC d'Atlantis : 3ème cycle

A	But	
	L'objectif de ce programme de doctorat est de développer des chercheurs hautement qualifiés dans le domaine des sciences de la santé et la pratique des soins de santé. Les diplômés auront achevé un projet empirique indépendant rigoureux et soumis à l'évaluation de leurs pairs sous-tendu par une formation à la recherche de haute qualité et dans un environnement interdisciplinaire.	

B	Caractéristiques	
1	DISCIPLINE (S) / DOMAINE (S) D'ÉTUDE	Recherche dans le domaine des sciences de la santé et des soins de santé.
2	CARACTÈRE GÉNÉRAL OU SPÉCIALISÉ	Spécialisé : recherche dans les sciences de la santé et pratique.
3	ORIENTATION	Recherche.
4	CARACTÉRISTIQUES DISTINCTIVES	Programme obligatoire de formation à la recherche et développement d'un portfolio personnel.

C	Employabilité et Poursuite des études	
1	EMPLOYABILITÉ	Recherche, postes de direction et de leadership dans la santé et les services sociaux, enseignement supérieur, organismes de bienfaisance, travail clinique, politique et positions gouvernementales.
2	POURSUITE DES ÉTUDES	Sociétés savantes (organismes professionnels) et autres organisations.

D	Education style	
1	LEARNING & TEACHING APPROACHES	L'approche principale se fait par le biais de la supervision - face to face avec 2 superviseurs, de présentations, de l'analyse des besoins en matière de formation avec un plan d'action en fonction des besoins individuels. Des séminaires de formation à la recherche et de formation professionnelle pour acquérir les compétences génériques. Production d'un portfolio de recherche. Les étudiants reçoivent une formation à la recherche régie par le Code de pratique recommandé par le Conseil nationale de la recherche (voir www.nrcatlantis.org).

2	ASSESSMENT METHODS	Evaluations provisoires d'auto appréciation, développement des compétences en matière de recherche et des compétences génériques et évaluations à mi-parcours par examen oral et thèse écrite. Soutenance finale de la thèse à l'oral face à des pairs indépendants et thèse écrite.
---	--------------------	--

E	Programme competences	
1	GÉNÉRIQUES	<p>Le programme est conforme aux exigences de l'Agence pour l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur d'Atlantis pour les programmes universitaires du niveau du troisième cycle.</p> <p>Ceci comprend les compétences génériques (également appelées aptitudes clés) attendues des diplômés du troisième cycle (voir leur site Internet www.qualityassuranceagency.atlantis.org). Les compétences énumérées ci-dessous représentent les compétences synoptiques et les plus caractéristiques de ce programme.</p> <ul style="list-style-type: none"> — Autoréflexion critique : capable d'identifier les besoins personnels et académiques en matière de développement et d'y répondre, — Communiquer la recherche : capable de communiquer efficacement à l'oral et à l'écrit avec un public de profanes ou de professionnels, — Technologies de l'information : capable d'utiliser les technologies de l'information dans le contexte de l'application de projets de recherche, — Aptitudes à la gestion de projet : capable de démontrer une étude de recherche bien planifiée et respectant les délais donnés, — Soutien aux autres : pour apporter une aide à travers l'enseignement, le mentorat ou les activités de démonstration, — Travail de façon éthique: identifie, respecte et gère des problèmes éthiques, culturels, et liés à la diversité, — Esprit d'entreprise : identifie les opportunités d'exercer son esprit d'entreprise ou les activités ayant un impact public, — Travail en équipe : connaît les facteurs qui facilitent ou qui gênent le travail d'équipe efficace
2	SPÉCIFIQUES AU DOMAINE D'ÉTUDE	<p>Dans le contexte de leur domaine de spécialisation dans la pratique professionnelle / la recherche dans les sciences de la santé, les diplômés de doctorat auront démontré les capacités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> — Créer et interpréter de nouvelles connaissances, — Démontrer une base de connaissances courantes et de fond, — Conceptualiser, concevoir, appliquer et évaluer un projet e recherche important, — Démontrer une compréhension détaillée d'un éventail de techniques de recherche contemporaines, — Gérer efficacement les problèmes de santé et de sécurité qui se présentent, — Gérer efficacement les exigences en matière de recherche et de gouvernance, — Mener des recherches conforme à l'éthique, — Argumenter et défendre une position théorique basée sur le travail empirique.

Dans le contexte de leur domaine de spécialisation dans la pratique professionnelle / la recherche dans les sciences de la santé, les diplômés de doctorat auront démontré les capacités suivantes :

- Communiquer et présenter des idées de recherche de façon efficace tant à l'oral qu'à l'écrit devant des publics divers composés de professionnels et de profanes,
- Utiliser les technologies de l'information de façon appropriée pour la gestion de bases de données, l'enregistrement et la présentation de documents,
- Fournir un soutien efficace aux autres en cas d'implication dans des activités d'enseignement, de mentorat ou de démonstration,
- Identifier et gérer les problèmes d'éthique dans la conduite des recherches et respecter les problèmes liés à la diversité culturelle
- Identifier les opportunités d'exercer son esprit d'entreprise ou d'avoir une activité ayant un impact public,
- Créer et interpréter de nouvelles connaissances à travers des recherches originales ou d'autres études avancées, d'une qualité apte à satisfaire l'examen par ses pairs, à étendre l'avant-garde de sa discipline et à mériter la publication,
- Démontrer son acquisition systématique et sa compréhension d'un ensemble substantiel de connaissances, à la pointe d'une discipline académique ou d'un domaine de la pratique professionnelle,
- Conceptualiser, concevoir et appliquer un projet de recherche pour la génération de nouvelles connaissances ou applications ou pour améliorer la compréhension à l'avant-garde de la discipline, et capacité d'ajuster la conception du projet à la lumière des problèmes qui n'auraient pas été prévus,
- Démontrer une compréhension détaillée des techniques applicables à la recherche et aux études universitaires de pointe,
- Analyser, avec l'assistance d'un ou plusieurs membres d'une équipe de supervision, tous les besoins initiaux ou continus de formation dans le domaine des compétences génériques / transférables, et participer aux activités de formations appropriées comme conseillé par un ou plusieurs membres de l'équipe de supervision afin de répondre à ces besoins,
- Anticiper et gérer efficacement les problèmes liés à la santé et à la sécurité qui découlent de l'utilisation efficace des ressources dans l'environnement de recherche,
- Anticiper et gérer efficacement les exigences en matière de recherche et de gouvernance liés à la conduite de recherches dans des environnements de soins de santé avec des personnes.

Physique

Physique exemple 1

Profil de formation de Licence de Sciences physiques Bachelor of Science in Physics	
TYPE DE DIPLOME & DURÉE	Diplôme simple (180 Crédits ECTS)
INSTITUTION (S)	Université de Galaxy, Solaris
ORGANISME (S) D'ACCREDITATION	Organisme d'accréditation de Solaris
PÉRIODE DE RÉFÉRENCE	Accréditation par l'Agence nationale de Solaris : 2008
CYCLE / NIVEAU	CC pour l'EEES : 1er cycle, CEC niveau 6, CNC de Solaris : 1er cycle

A	But
	Apporter une éducation en Physique, en envisageant divers types d'emploi et de carrières. Préparer les étudiants ayant un intérêt particulier dans des domaines spécialisés de la physique à la poursuite d'études supérieures.

B	Caractéristiques	
1	DISCIPLINE (S) / DOMAINE (S) D'ÉTUDE	Physique générale : Physique, mathématiques, informatique, autres (50: 30: 5: 15).
2	CARACTÈRE GÉNÉRAL OU SPÉCIALISÉ	Enseignement général en physique expérimentale et théorique.
3	ORIENTATION	Basée sur des recherches antérieures et exposée aux recherches actuelles mais présentant des spécialisations envisageant des opportunités spécifiques d'emploi / de carrière : Physique (sujets de physique théorique et de physique appliquée), Biophysique, Physique médicale, Informatique.
4	CARACTÉRISTIQUES DISTINCTIVES	L'enseignement est également dispensé en anglais.

C	Employabilité et Poursuite des études	
1	EMPLOYABILITÉ	Postes dans des entreprises / petites entreprises et institutions (recherche / assurance de qualité, commerce) dans les secteurs de la technologie et de l'informatique, le secteur biomédical et pharmaceutique, le secteur de l'environnement. Postes dans des institutions financières. Postes dans l'enseignement.

2	POURSUITE DES ÉTUDES	Programmes de master en physique (physique théorique, physique appliquée), programmes interdisciplinaires liés à la physique (Biophysique, physique médicale, géophysique), Programmes de master en ingénierie / physique technologique ou informatique.
---	----------------------	--

D		Style d'éducation
1	APPROCHES DE L'APPRENTISSAGE ET DE L'ENSEIGNEMENT	Cours magistraux, classes de laboratoire, séminaires, travail en petits groupes, étude individuelle basée sur les ouvrages de texte et les notes de lecture, consultations individuelles avec le personnel enseignant, préparation de la dissertation de diplôme.
2	MÉTHODES D'ÉVALUATION	Examens écrits, épreuves orales, rapports de laboratoire, présentations orales, évaluation continue, épreuve finale complète, évaluation de la dissertation de diplôme.

E		Compétences du Programme
GÉNÉRIQUES		
1	<ul style="list-style-type: none"> — Analyse et synthèse : Capacité d'analyse et de synthèse utilisant les arguments logiques et les faits prouvés. — Souplesse d'esprit : acquisition d'un esprit souple, ouvert à l'application de connaissances et compétences de base en physique dans un large éventail d'opportunités d'emploi et dans la vie quotidienne. — Travail d'équipe : capacité d'effectuer un travail d'équipe guidé dans un environnement de laboratoire et compétences spécifiques connexes démontrant une capacité de s'adapter à la rigueur de la discipline et de gérer son temps (y compris dans le respect des délais). — Aptitude à la communication : Capacité de communiquer efficacement et de présenter des informations complexes de manière concise oralement et par écrit et en utilisant les TIC et le langage technique approprié. — Aptitudes à la vulgarisation : Capacité de communiquer avec les non experts, y compris certaines aptitudes à l'enseignement. — Engagement éthique : Engagement éthique du point de vue aussi bien de l'intégrité professionnelle que de la prise de conscience d'un impact social de la physique. 	
SPÉCIFIQUES AU DOMAINE D'ÉTUDE		
2	<ul style="list-style-type: none"> — Connaissance profonde et compréhension : Capacité d'analyser les phénomènes physiques (tant naturels que technologiques) en termes de principes physiques fondamentaux et de connaissances et par le moyen des méthodes mathématiques appropriées. — Capacité d'estimation : capacité de faire des estimations d'ordre de grandeur et de trouver des solutions approximatives avec des déclarations explicites d'hypothèses et l'utilisation de cas particuliers et limitatifs. 	

2	<ul style="list-style-type: none"> — Aptitudes mathématiques : Capacité de comprendre et de maîtriser l'utilisation des méthodes mathématiques et numériques les plus communément utilisées en physique. — Capacités expérimentales : Capacité d'effectuer des expériences de façon indépendante, ainsi que de décrire, analyser et évaluer de façon critique les données expérimentales. — Résolution de problèmes : Capacité de résoudre un large éventail de problèmes en identifiant leurs aspects fondamentaux et en utilisant des méthodes aussi bien théoriques qu'expérimentales dérivées du cours de physique. — Compétences en informatique : Capacité d'utiliser les logiciels appropriés tels que les langages de programmation et les progiciels d'investigations en physique et en mathématiques. — Culture de la physique : Capacité de fournir des explications sur un grand nombre de processus et d'objets (tant naturels que technologiques) variant de l'échelle de l'univers dans son ensemble (y compris son évolution depuis ses origines jusqu'à l'époque actuelle) à celle des particules et processus subatomiques, cette capacité devant se fonder sur une connaissance et une compréhension approfondies d'un grand nombre de sujets et de théories physiques. — Capacité d'apprentissage : capacité, par une étude indépendante, d'aborder de nouveaux domaines en utilisant ses connaissances en mathématiques et en physique.
---	--

F	Liste complète des résultats d'apprentissage du programme
	<ul style="list-style-type: none"> — Aptitude à démontrer une connaissance et une compréhension des fondamentaux de la physique dans: la mécanique classique, les vibrations et les ondes, l'optique et la spectroscopie, la thermodynamique, l'électromagnétisme, la physique quantique. Le niveau de ces connaissances en physique de base est un niveau basique, c'est-à-dire le niveau nécessaire pour travailler dans des domaines d'application établis mais pas aussi élevé que nécessaire pour la recherche aux frontières du savoir. — Aptitude à démontrer une connaissance et une compréhension des mathématiques convenant à l'étude de la physique à un niveau basique, c'est-à-dire calcul différentiel et calcul intégral, algèbre, fonctions analytiques de variables réelles et complexes, vecteurs et matrices, calcul vectoriel, équations différentielles ordinaires et partielles, statistiques, méthodes de Fourier et – en outre – capacité d'utiliser ces outils dans des applications du domaine de la physique. — Capacité de démontrer des compétences expérimentales en physique (c'est-à-dire connaissance des méthodes expérimentales et comment effectuer des expériences de physique) sous surveillance, afin de tester des hypothèses et d'étudier des phénomènes et leurs lois physiques (c'est-à-dire être capable de poser les bonnes questions, connaître les instrumentations les plus courantes, concevoir, assembler, mener des expériences, collecter et analyser des données, y compris l'analyse attentive des erreurs et l'évaluation critique des résultats d'expériences).

- Aptitude à démontrer une connaissance et une compréhension à un niveau de base des éléments de la physique théorique (mécanique analytique, électromagnétisme classique, relativité, etc., théorie quantique, mécanique statistique) pour apprécier le rôle des modèles et des théories dans le développement de la physique et pour façonner une esprit souple.
- Aptitude à démontrer une connaissance et une compréhension à un niveau de base de la physique moderne (atomique et moléculaire, nucléaire et sub-nucléaire, solide, astrophysique) avec une certaine exposition aux frontières de la recherche.
- Aptitude à appliquer les connaissances et la compréhension au niveau opérationnel des éléments de la physique et des sujets connexes (chimie, électronique et sujets connexes) pour favoriser la sensibilisation aux interrelations entre les sciences dures.
- Connaissance de base et compréhension des domaines particuliers choisis par l'étudiant : physique théorique, photonique, polymères, physique de la matière condensée, biophysique, physique médicale, informatique, afin de se préparer à une future spécialisation et / ou à des approches interdisciplinaires.
- Capacité d'effectuer des calculs informatique liés à des problèmes de physiques à l'aide de logiciels appropriés et d'au moins un langage de programmation, d'apprendre à analyser et à présenter les résultats.
- Acquisition de bonnes habitudes de travail concernant à la fois le travail individuel (par exemple la thèse de diplôme) et en équipe (pare exemple, les rapports de laboratoire, y compris la capacité de prendre la direction de l'équipe), l'obtention de résultats dans un délai déterminé, en mettant l'accent sur la sensibilisation au sujet de l'intégrité professionnelle et sur l'a façon d'éviter le plagiat.
- Compétence démontrée dans l'utilisation de la langue anglaise, y compris dans la terminologie du domaine d'étude, pour la recherche de documentation.

Physique exemple 2

Profil de formation de Master of Science (MSc) in Physics and Astronomy	
TYPE DE DIPLOME & DURÉE	Diplôme simple (120 crédits ECTS)
INSTITUTION (S)	Université de Galaxy, Solaris
ORGANISME (S) D'ACCREDITATION	Organisme d'accréditation de Solaris
PÉRIODE DE RÉFÉRENCE	Accréditation par l'Agence nationale de Solaris : 2008
CYCLE / NIVEAU	CC pour l'EEES : 2 ^{ème} cycle, CEC niveau 7, CNC de Solaris : 2 ^{ème} cycle

A	But
	Apporter aux étudiants les connaissances, les compétences et les savoirs relatifs aux domaines de la physique et de l'astronomie qui leur permettront de pratiquer leurs futures professions de manière indépendante. Leur permettre d'être éligible pour les programmes de pointe destinés aux chercheurs scientifiques ou aux concepteurs (piste O), aux experts de la communication (piste C), aux enseignants (piste E) ou aux directeurs de recherche dans les organisations professionnelles (piste MT).

B	Caractéristiques	
1	DISCIPLINE (S) / DOMAINE (S) D'ÉTUDE	Physique et astronomie : Physique, astronomie, autres (40:40:20).
2	CARACTÈRE GÉNÉRAL OU SPÉCIALISÉ	La piste de recherche du programme d'étude a 4 spécialisations: Biophysique et neuroscience, physique des hautes énergies, astrophysique, molécules et matériaux fonctionnels.
3	ORIENTATION	La piste de la recherche est orientée sur la recherche, la piste de l'enseignement a une orientation professionnelle et les autres pistes sont des pistes appliquées.
4	CARACTÉRISTIQUES DISTINCTIVES	Il y a quatre pistes : 1 piste de recherche, 1 piste professionnelle et 2 pistes appliquées.

C	Employabilité et Poursuite des études	
1	EMPLOYABILITÉ	Postes de recherche à l'université ou dans des organismes de recherche. Postes dans la communication (scientifique), la gestion ou la recherche : sociétés financières / compagnies d'assurances / services gouvernementaux / sociétés d'informatique, dans le conseil. Postes d'enseignant dans l'enseignement secondaire.
2	POURSUITE DES ÉTUDES	Études de doctorat en physique ou en astronomie.

D		Style d'éducation
1	APPROCHES DE L'APPRENTISSAGE ET DE L'ENSEIGNEMENT	Une combinaison de cours magistraux, de classes de travaux pratiques, de travail de projet, de travail de recherche en laboratoire, et préparation d'une thèse finale.
2	MÉTHODES D'ÉVALUATION	Examens écrits, examens oraux, essais, présentations, thèse finale.

E		Compétences du Programme
GÉNÉRIQUES		
1	<ul style="list-style-type: none"> — Souplesse d'esprit : acquisition d'un mode de pensée qui leur permet de pénétrer et de résoudre les problèmes, tout en maintenant une position critique vis-à-vis des connaissances scientifiques établies. — Aptitudes à la vulgarisation : capacité d'effectuer une présentation orale et d'écrire un article lucide sur les recherches menées et sur les concepts modernes de la physique et de l'astronomie pour le grand public, et des non spécialistes. — Engagement éthique : acquisition d'un savoir suffisant et de connaissances sur le rôle de la physique et de l'astronomie dans la société afin de fonctionner de façon adéquate dans leurs futures professions et de réfléchir sur les problèmes de société. 	
SPÉCIFIQUES AU DOMAINE D'ÉTUDE		
Pour toutes les pistes		
2	<ul style="list-style-type: none"> — Connaissance approfondie et compréhension : capacité d'utiliser les principes et les lois de la physique et de l'astronomie en conjonction avec les mathématiques avancées nécessaire pour décrire les phénomènes naturels. — Résolution de problèmes : capacité de formuler, analyser et synthétiser des solutions aux problèmes scientifiques à un niveau abstrait en les divisant en sous problèmes testables, en distinguant les aspects majeurs et mineurs. — Modélisation : capacité de mettre en place les modèles appropriés de phénomènes naturels, d'en tirer les conséquences et d'approfondir sa compréhension du monde naturel — Compétences en informatique : capacité de concevoir et d'appliquer des programmes informatiques et d'utiliser les programmes d'application existants — Aptitudes à la communication : capacité de communiquer avec collègues dans la même discipline sur les connaissances scientifiques, aussi bien au niveau basique que spécialisé, capacité de faire des rapports oralement et par écrit et de discuter d'un sujet scientifique, dans sa langue maternelle ainsi qu'en anglais. 	

En outre, pour la piste de la recherche

- **Aptitudes à la recherche** : capacité de formuler de nouvelles questions et hypothèses dans les domaines de la physique et de l'astronomie et de choisir les pistes et les méthodes de recherche appropriées pour résoudre ces questions, en tenant compte des ressources disponibles, à l'occasion de présentations et / ou de la soumission de rapports.
- **Apprendre à apprendre** : capacité d'assimiler les connaissances récemment acquises en physique et en astronomie et d'intégrer ces connaissances. De plus, capacité de s'orienter au niveau de la spécialisation, dans un sous domaine de la physique et de l'astronomie qui se trouve en dehors de la spécialisation choisie.

Pour la piste de la communication

- **Application des connaissances spécialisées** : capacité de mettre efficacement en pratique un certain nombre de théories dans le domaine de la communication.
- **Compétences avancées dans la communication** : capacité de réfléchir sur les manières dont sont mises en pratique les compétences en matière de communication, en appliquant efficacement des concepts de communication.
- **Aptitudes à autocritique** : comprendre les facteurs qui ont un effet positif ou négatif sur la communication et capacité d'identifier et d'influencer ces facteurs dans des situations concrètes de communication.

2

Pour la piste de l'enseignement

- **Application des connaissances spécialisées** : capacité de mettre efficacement en pratique un certain nombre de théories dans le domaine de l'éducation.
- **Aptitudes à l'enseignement** : capacité de réfléchir à la façon dont les compétences en matière d'enseignement sont mises en pratique, en appliquant efficacement des concepts éducatifs.
- **Aptitudes à conseiller ses pairs & qualités de leadership** : capacité de guider des collègues débutants / d'autres collègues dans la maîtrise et la pratique de la profession enseignante.

Pour la piste de la gestion

- **Qualités d'analyse et de synthèse** : Capacité d'analyser et d'établir des diagnostics pour différents types de questions complexes de gestion dans des organisations en rapport les sciences et à forte intensité de connaissances.
- **Application des connaissances spécialisées** : capacité de mettre efficacement en pratique un certain nombre de théories dans le domaine de la science de la gestion et de l'administration des affaires.
- **Mise à jour des compétences** : capacité de faire des recherches documentaires liées à ces théories et capacité de réfléchir de façon critique sur ces documents, en mettant l'accent sur les articles consacrés au conseil dans les domaines précités.

Pour toutes les pistes en général

- Les diplômés seront capables de réaliser des mesures de quantités physiques et de mener une investigation grâce à la conception, l'exécution et l'analyse d'expériences, pour comparer les résultats avec les connaissances et les théories existantes, et de tirer des conclusions (y compris sur le degré d'incertitude).

Pour la piste de la recherche

- Les diplômés auront acquis le savoir et les connaissances appropriés relatifs aux sous domaines de base de la physique et de l'astronomie. L'étendue des ces connaissances de base sera suffisante pour leur permettre de faire un stage pratique dans l'un des groupes de recherche.
- Les diplômés posséderont des compétences suffisantes en matière de recherche dans au moins l'un des sous domaines de la physique et de l'astronomie pour mener des recherches scientifiques sous supervision.
- Les diplômés seront capables de comprendre les articles scientifiques traitant de la spécialisation choisie. En outre, ils seront capables de suivre les développements de la spécialisation choisie (niveau : Physical Review) ce qui leur permettra de tirer profit de leur apprentissage / interaction avec d'autres chercheurs.
- Les diplômés seront en mesure de trouver les sources scientifiques appropriées traitant de problèmes physiques ou astronomiques devant être résolus.

Pour la piste de la communication

- Les diplômés auront des connaissances suffisantes sur les diverses théories de la communication, ce qui leur permettra de réfléchir de manière critique sur la documentation dans le domaine de la communication.
- Les diplômés posséderont des compétences dans les domaines du journalisme scientifique et de la communication technique et une connaissance des derniers développements dans ces domaines.

Pour la piste de l'enseignement

- Les diplômés auront une connaissance suffisante des diverses théories dans le domaine de l'éducation, ce qui leur permettra de réfléchir de façon critique sur la documentation dans le domaine du conseil en éducation.
- Les diplômés auront acquis une vue d'ensemble et un aperçu complet de la manière dont les analyses scientifiques et les solutions aux questions devraient être appliquées dans un environnement concret de paramètres scolaires et extrascolaires.

Pour la piste de la gestion

- Les diplômés auront acquis une vue d'ensemble et un aperçu des diverses théories dans le domaine des sciences de la gestion et de l'administration des affaires, à un niveau qui leur permettra de réfléchir de façon critique à la documentation traitant du conseil dans ces domaines.

- Les diplômés auront acquis une connaissance des outils et des stratégies relatives au diagnostic et à l'analyse de divers types de questions complexes de gestion à un niveau qui leur permettra de trouver un emploi dans des organisations en rapport les sciences et à forte intensité de connaissances, et d'appliquer efficacement les concepts théoriques de la science de la gestion et de l'administration des affaires.
- Les diplômés seront capables d'utiliser ces outils et ces stratégies dans la pratique et de faire des rapports à leur sujet, oralement et par écrit.

Physique exemple 3

Profil de formation de Doctorat en Physique des hautes énergies (Doctorate in High Energy Physics)	
TYPE DE DIPLÔME & DURÉE	Diplôme simple (4 années universitaires)
INSTITUTION (S)	Université de Galaxy, Solaris
ORGANISME (S) D'ACCREDITATION	Organisme d'accréditation de Solaris
PÉRIODE DE RÉFÉRENCE	Accréditation par l'Agence nationale de Solaris : 2008
CYCLE / NIVEAU	CC pour l'EEES : 3 ^{ème} cycle, CEC niveau 8, CNC de Solaris : 3 ^{ème} cycle

A	But
	Assurer une formation à la recherche en physique expérimentale des hautes énergies et soutenir les étudiants dans la réalisation de recherches originales menant à la création de nouvelles connaissances scientifiques et à la rédaction et à la soutenance d'une thèse.

B	Caractéristiques	
1	DISCIPLINE (S) / DOMAINE (S) D'ÉTUDE	Physique expérimentale des particules.
2	CARACTÈRE GÉNÉRAL OU SPÉCIALISÉ	Recherche en physique expérimentale des hautes énergies et des particules.
3	ORIENTATION	Recherche fondamentale mais comprenant le développement de nouvelles technologies et / ou méthodes d'analyse pouvant avoir une large applicabilité.
4	CARACTÉRISTIQUES DISTINCTIVES	Mené dans un grand groupe de recherche actif dans un grand nombre d'expériences en physique des particules dans des laboratoires de l'accélérateur du monde entier et également dans des expériences sans accélérateur. Vaste ensemble de cours magistraux et de séminaires avancés.

C	Employabilité et Poursuite des études	
1	EMPLOYABILITÉ	Positions post-doctorales au sein de groupes de recherche dans des universités ou des laboratoires de recherche. Postes dans des institutions financières, dans la recherche ou la gestion, dans l'industrie et le commerce. Travail indépendant.

2	POURSUITE DES ÉTUDES	<p>Activités d'éducation et formation tout au long de la vie dans la recherche ou d'autres carrières (par exemple dans des domaines technologiques hautement spécialisés).</p> <p>En outre, formation doctorale supérieure dans les domaines liés à la physique, à la physique appliquée et aux sciences d'informatique est possible facilement.</p>
---	----------------------	--

D		Style d'éducation
1	APPROCHES DE L'APPRENTISSAGE ET DE L'ENSEIGNEMENT	<p>Principalement guidance de proximité, soutien et commentaires d'un superviseur. Guidance et soutien des autres membres du groupe y compris les post-docs, les étudiants chercheurs plus expérimentés et le personnel technique. Formation en méthodologie de la recherche de cours spécifiques interactifs fournis par la Graduate School. Cours magistraux, travaux dirigés, séminaires, étude personnelle basée sur des ressources obtenues sur Internet et en bibliothèque, travail de projet et consultations individuelles avec le personnel enseignant universitaire.</p>
2	MÉTHODES D'ÉVALUATION	<p>Examens écrits (questions et problèmes), séminaires évalués et rapports de progression. Surveillance et rapports sur les progrès accomplis dans la réalisation de tâches et le respect des délais.</p> <p>Examen de la thèse finale par des chercheurs experts de la physique d'autres universités et examens oraux.</p>

E		Compétences du Programme
1	GÉNÉRIQUES	<ul style="list-style-type: none"> — Aptitude à la recherche : Compétence pour initier et mener à bien (individuellement et / ou au sein d'une équipe) des investigations qui contribuent à l'avancement des connaissances et de la compréhension de l'univers de la physique et qui produisent des résultats. — Travail d'équipe : Capacité de travailler dans une équipe de recherche complexe et d'assumer la responsabilité des tâches, y compris en tenant compte des contraintes de budget et de personnel. — Créativité : Capacité d'être créatif en développant des idées et en poursuivant des objectifs de recherche. — Aptitudes à la communication : Capacité de communiquer efficacement avec un public de spécialistes ou de non spécialistes et de présenter des informations complexes d'une manière concise oralement et par écrit en utilisant le langage technique et les méthodes qui conviennent.

1	<ul style="list-style-type: none"> — Perspective internationale : Capacité de travailler dans des groupes internationaux de taille importante en appréciant les traditions nationales et culturelles et les méthodes de travail différentes. — Aptitude à la gestion : Capacité de travailler en respectant un délai et un budget spécifiques et de gérer et motiver le travail des autres pour atteindre les objectifs. — Aptitude à l'enseignement : Compétence pour enseigner aux étudiants de premier cycle dans les didacticiels et les classes de laboratoire. — Engagement éthique : Démontrer son engagement éthique et une appréciation de l'éthique de la recherche scientifique.
2	<p style="text-align: center;">SPÉCIFIQUES AU DOMAINE D'ÉTUDE</p> <ul style="list-style-type: none"> — Capacité de recherche en physique des particules : Compétence de mener des recherches originales en physique expérimentale des hautes énergies et d'obtenir des résultats de recherche qui constituent une avancée des connaissances dans ce domaine, couplée à une appréciation des questions les plus importantes à traiter et des méthodes de recherche à employer. — Aptitude technologique : Compétence dans l'utilisation de techniques de recherche et de technologie liées à la physique des hautes énergies. — Capacité de conception : Compétence pour la conception (ou pour contribuer à la conception) de détecteurs de particules et de dispositifs expérimentaux complets. — Capacité d'analyse des données : Compétence dans l'analyse des données issues des expériences en physique des particules qui peuvent être sur une très grande échelle et qui peuvent nécessiter l'utilisation de ressources informatiques puissantes, par exemple informatique en grille. — Capacité critique et évaluative : Compétence d'interpréter les résultats des expériences et de prendre part à des discussions avec des chercheurs expérimentés dans le domaine de la physique au sujet des implications scientifiques des nouveaux résultats.
F	<p>Liste complète des résultats d'apprentissage du programme</p>
	<ul style="list-style-type: none"> — Acquisition de connaissances et de la compréhension de la physique de pointe des hautes énergies et des particules et des domaines connexes y compris les techniques expérimentales et la technologie des détecteurs, le niveau de ces connaissances étant celui qui est nécessaire pour la recherche aux frontières du savoir et qui a pour but de repousser plus loin ces frontières. — Capacité de rédiger de façon claire et efficace un compte-rendu détaillé, approfondi et circonstancié de son travail de recherche. — Capacité de mener des séminaires de recherche thématique et de produire des publications de recherche pour des revues importantes traitant de la recherche scientifique.

- Capacité de mener des enquêtes et des recherches d'information dans la documentation liée à ce sujet en utilisant tout un éventail de ressources comprenant des revues, des bases de données et des ressources en ligne.
- Capacité de rédiger et de soutenir une thèse importante sur le sujet à partir de ses recherches individuelles et d'incorporer (en les citant) les contributions des autres membres de l'équipe.
- Acquisition des connaissances, de la compréhension et des aptitudes appropriées pour utiliser l'analyse de données et les techniques statistiques au niveau le plus avancé.
- Capacité de créer des codes informatiques importants dans des langages informatiques divers en fonction des besoins de la thèse de doctorat et d'adapter, de développer et d'incorporer des logiciels initialement produits par d'autres.
- Capacité de surveiller et de contrôler les détecteurs de types divers dans des paramètres avancés de la recherche expérimentale, y compris les produits électroniques spécialisés, les systèmes de collecte de données et autres équipements spécialisés, qui peuvent faire intervenir divers domaines de la physique tels que l'optique, la mécanique et la nano fabrication.

NB. Il faut comprendre que les résultats les plus importants et essentiels dans ce programme de doctorat ne sont pas les « résultats d'apprentissage » mais plutôt les « résultats de recherche » grâce auxquels de nouvelles connaissances sont créées et / ou appliquées (grâce au rapport de thèse, à des articles de revues, à l'essaiimage et aux brevets, etc.).

Comment nous contacter

Le projet CoRe est coordonné par Nuffic - ENIC / NARIC néerlandais.

Coordinatrice du projet

Ms Lucie de Bruin

Chef du Département
Reconnaissance Internationale
P.O. BOX 29777
2502 LT La Haye
Pays-Bas
lbruin@nuffic.nl

Chargés de mission

Mr Bas Wegewijs: wegewijs@nuffic.nl
Ms Jenneke Lokhoff: jlokhoff@nuffic.nl

Le projet Tuning Project est coordonné par l'Université de Deusto, en Espagne et l'Université de Groningen, aux Pays-Bas.

Coordinateurs généraux

Julia González

Université de Deusto
Espagne
relint@relint.es

Robert Wagenaar

Université de Groningen
Pays-Bas
r.wagenaar@rug.nl

Assistants de projet

Ingrid van der Meer

Faculté de Lettres, Projet *Tuning*
Université de Groningen
P.O. Box 716
9700 AS Groningen
Pays-Bas
Tel.: + 31 35 542 5038 /
+ 31 50 363 5263
Fax: + 31 50 363 5704
y.van.der.meer@rug.nl

Pablo Beneitone

Bureau des relations internationales
Université of Deusto
Av. De las Universidades 24
48007 Bilbao
Espagne
Tel. :+ 34 944 139 068
Fax: + 34 944 139 069
pablo.beneitone@deusto.es

Visitez le site Internet de Tuning pour toute information complémentaire sur

<http://tuning.unideusto.org/tuningeu> et

www.rug.nl/let/tuningeu

